

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Un virus de la Covid qui continue à circuler, la guerre en Ukraine, la hausse des prix des énergies, des produits alimentaires et des produits manufacturés... nous sommes tous directement impactés par ces bouleversements mondiaux. Face à ces défis, il n'est pas question de céder au défaitisme. Tout au contraire, c'est dans l'action que nous restons acteurs et non spectateurs de l'avenir de notre commune. Au regard de cet environnement, nous devons être encore plus réactifs et volontaires, quitte à prendre des décisions qui peuvent surprendre l'opinion publique mais qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Ainsi, en concertation avec les services de l'État, notre commune a accueilli et héberge avec le concours d'associations caritatives, vingt-quatre réfugiés ukrainiens, des mères et leurs enfants fuyant la guerre et poussés à l'exil par l'invasion russe de leur pays.

Autre exemple, Sarralbe ne bénéficie pas du bouclier tarifaire de l'État face à la flambée du prix des énergies. Dans ces conditions, notre facture annuelle d'électricité qui est d'environ 140 000 € allait passer à 720 000 € si nous n'avions pas réagi rapidement. Pour amortir un tel choc, poursuivre notre politique de sobriété énergétique engagée depuis plusieurs mandats s'avère insuffisant. C'est pour cette raison que nous avons mis en œuvre dès septembre, une expérimentation de l'extinction de l'éclairage public dans la commune (hormis quelques rues commerçantes du centre-ville) de 23h00 à 05h30. Cette mesure souhaitée par le gouvernement est bénéfique pour la biodiversité tout en générant **plus de 200 000 € d'économies**.

D'autres mesures accompagnent ce volet d'actions comme par exemple la limitation de la température de chauffage dans nos bâtiments à 19°C (hormis les écoles maternelles, élémentaires et la crèche). Nous avons besoin d'une mobilisation de tous, associations, entreprises et particuliers pour réaliser les économies d'énergie nécessaires et participer ainsi à l'effort national visant à éviter des coupures cet hiver.

Ce contexte budgétaire de plus en plus contraint ne nous a toutefois pas fait renoncer à nos engagements : **cette année encore, tout comme ces 21 dernières années, notre commune n'a pas augmenté les taux de sa fiscalité. Le fait que notre commune soit de surcroît totalement désendettée lui permet de faire face aux chocs et imprévus financiers.** Il est regrettable que pour l'État, ce fait d'être désendetté et bien géré apparaisse comme étant un signe qu'il n'est pas nécessaire d'apporter son soutien à notre commune.

Cette année encore, nous avons fait réaliser et mis sur les rails plusieurs grands chantiers dans le respect des engagements que nous avons pris au début de notre mandat :

- l'aménagement de la **micro-crèche** au rez-de-chaussée du château Massing,
- la mise en souterrain des réseaux aériens dans la **traversée d'Eich** sur deux kilomètres qui sera suivie dès 2023 par la requalification de la voirie avec une seconde tranche de travaux en 2024,

- les travaux de mise en valeur et **d'aménagement paysager du cimetière** « de la montagne »
- les travaux d'aménagement de la rue des Hirondelles, de la rue des Fauvettes et de la Forêt,
- à signaler également les derniers versements de la participation financière de notre commune, soit au total plus de **1,6 millions d'euros** au financement des investissements de la société Ineos **visant à réduire les risques d'accident** dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques,
- et enfin **le démarrage des études d'aménagement** d'un nouveau lotissement au lieudit « **Holzetz** » à Rech.

Sarralbe reste aussi l'une des rares communes à maintenir le niveau élevé de ses subventions et à soutenir de manière constante (mise à disposition gratuite d'équipements de qualité et prise en charge des frais d'électricité, de chauffage, d'eau et d'entretien...) sa quarantaine d'associations sportives et culturelles qui sont le cœur de la vie communale et du vivre ensemble.

Enfin, **notre commune finance l'essentiel des services publics délégués : accueils périscolaires et extra-scolaires** tout comme la micro-crèche afin de permettre au nouveau délégataire, l'Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH), de proposer à tous nos enfants d'accéder à ces services à des tarifs très attractifs, notamment des repas à 1 euro selon le quotient familial.

C'est là encore un effort budgétaire considérable pour mettre en œuvre des ambitions fortes au service des familles de Sarralbe.

En cette fin d'année, notre ville s'est parée de son habit festif de lumières, même si c'est de manière plus rationnelle, pour que la magie de Noël continue d'opérer et puisse réjouir les cœurs comme les années précédentes.

Toute mon équipe, le personnel et les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle fête de Noël et une très bonne et heureuse année 2023.

Fidèlement,
Pierre-Jean DIDOT
Votre maire



De nouvelles obligations de performances énergétiques pour les bâtiments publics

Le centre culturel et sportif, 1,7 millions d'Euros HT d'investissements



Depuis la dynamique du Grenelle de l'Environnement en 2009, le parc immobilier des bâtiments tertiaires fait l'objet de lois, décrets et arrêtés successifs obligeant à sa rénovation.

Ainsi les propriétaires ou exploitants d'un établissement dont la surface de plancher $\geq 1000 \text{ m}^2$ et abritant des activités tertiaires du secteur public ou du secteur privé appartenant aux catégories suivantes :

Bureaux, Services Publics, Enseignement, Santé, Commerces, Restauration, Sport, Culture Spectacles et Piscine...sont assujettis au décret « tertiaire ».

L'objectif du décret est de réduire la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires d'ici 2030 (- 40 %) - 2040 (- 50 %) et 2050 (- 60 %).

La commune de Saralbe est concernée par ce nouveau dispositif pour son patrimoine qui comprend la mairie, le groupe scolaire Robert Schuman ainsi que le centre culturel et sportif.

Des travaux d'amélioration de la performance énergétique ont été préconisés sur le centre culturel et sportif, par des travaux sur l'enveloppe du bâti (isolation thermique par

l'extérieur, rénovation des toitures terrasses avec renforcement de l'isolant, remplacement des menuiseries avec protection solaire ainsi que du bardage en tuiles).

L'éclairage de la partie sportive sera doté de luminaires LED moins énergivores. Ces travaux d'amélioration thermique seront répartis sur 2 années (2023 et 2024) et estimés à 1,7 M € HT.

Ils permettront une réduction des consommations d'énergie de l'ordre de 30 % avec une étiquette de performance énergétique du bâtiment qui évoluera de D à C.

D'autre part, face à la hausse du prix de l'électricité qui impacte fortement les collectivités qui ne bénéficient pas de tarifs réglementés, il est envisagé de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit du groupe scolaire pour autoconsommer l'électricité ainsi produite. Cette application pourrait se décliner en « collective » pour permettre d'injecter le surplus d'électricité sur le réseau d'Enedis et redistribuer l'énergie sur d'autres bâtiments communaux à proximité, à savoir la mairie, la bibliothèque ou le complexe sportif et culturel. ■

HAUSSE DES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

QUELLES **SOBRIÉTÉS** ET COMMENT PASSER L'HIVER

POUR LES **COLLECTIVITÉS** ?

10 ACTIONS

APPLICABLES DÈS MAINTENANT

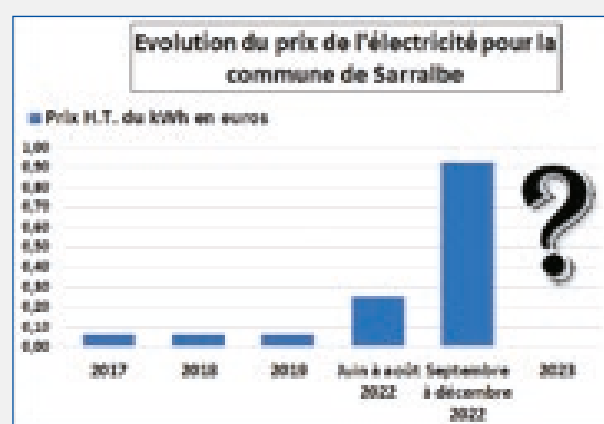
EFFICACES DÈS CET HIVER

CIBLAGE		
 IDENTIFIER ET CIBLER LES BÂTIMENTS INEFFICACES à partir de factures ou d'estimations		
MOBILISATION	RÉGULATION	19°C - 8°C
 FORMER ET INFORMER LES AGENTS ET NOMMER un référent « sobriété » par service	 VÉRIFIER LES SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CHAUFFAGE et s'assurer de leur bonne utilisation	 RESPECTER LE CODE DE L'ÉNERGIE ET RÉGLER à 19 °C les bâtiments occupés
ECLAIRAGE	ÉCO CONDUITE	EAU CHAUDE
 ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 23H À 5H00 sauf sur les axes principaux	 FORMER LES AGENTS À L'ÉCO CONDUITE ET LIMITER la vitesse maximale de conduite	 COUPER L'EAU CHAUDE DANS TOUS LES BÂTIMENTS sans installations sanitaires et sans
SAISON	ÉQUIPEMENTS	MONUMENTS
 RÉDUIRE LA SAISON DE CHAUFFE DES BÂTIMENTS des vacances de Toussaint à Pâques	 INTERDIRE L'USAGE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES chauffage d'appoint / sèche-mains	 ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS, DES VILLAGES, des enseignes et des vitrines éclairées

Actions issues des propositions des 225 collectivités ayant participé au groupe de travail MORCE du 30 Août 2022





2022/148

ARRÊTÉ RELATIF À L'EXPÉRIMENTATION DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À SARRALBE DE 23H À 5H30

Le maire de la commune de Sarralbe,

Vu l'article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui charge le maire de la police municipale ;

Vu l'article L2212-2 du CGCT relatif à la police municipale dont l'objet est « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », et notamment l'alinéa 1° dans sa partie relative à l'éclairage ;

Vu la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, et notamment son article 41 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L583-1 à L583-5 ;

Vu le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011 relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses et notamment son article 2 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 18 octobre 2022 relative à la coupure de l'éclairage public ;

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie ;

Considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue ;

A R R Ê T É

Article 1er : Les conditions d'éclairement nocturne sur le périmètre de la commune de Sarralbe sont modifiées à compter du 19 octobre 2022, dans les conditions définies ci-après. Ces modifications sont expérimentales jusqu'au 31 août 2023. Au terme de cette expérimentation, elles seront le cas échéant, reconduites par un nouvel arrêté.

Article 2 : Sur l'ensemble de la commune de Sarralbe à l'exception des zones définies par la délibération du 18 octobre 2022, pour les voies au centre-ville, à savoir : rue Napoléon 1er, rue de la Sarre depuis le rond-point jusqu'au centre de secours, rue Poincaré, rue de l'Hôpital jusqu'à l'EHPAD St Joseph et rue Clémenceau, l'éclairage public sera éteint de 23h00 à 5h30, tous les jours. Cette mesure est expérimentale.

Article 3 : Monsieur le maire de la commune de Sarralbe est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il prendra ainsi toutes les mesures d'affichage et de signalisation aux entrées de la commune des zones d'éclairement modifiées sur le territoire de la commune.

Article 4 : Un cahier de doléances sera ouvert pour le public au rez-de-chaussée de la mairie, 1 place de la République 57430 Sarralbe, du lundi au vendredi inclus, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie au public et ce pendant toute la durée de cette mesure expérimentale.

Article 5 : Ampliation de cet arrêté sera transmis à : Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Sarreguemines, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Sarralbe, Monsieur le responsable du centre de secours de Sarralbe.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la commune : www.sarralbe.fr, sera affiché en mairie et en tout lieu qui sera jugé utile, et fera l'objet d'une insertion dans le bulletin municipal, d'une publicité par voie de presse ainsi que d'un avis distribué aux riverains des voies concernées.

Article 7 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Sarralbe, le 19 Octobre 2022
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT



Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h30

En prévision d'une situation qui pourrait être très tendue cet hiver avec des risques annoncés de coupures d'électricité en périodes de pic de consommation, le gouvernement appelle les français et les communes à développer des solutions d'économies d'énergie.

Le prix des énergies a connu des hausses sans précédent. La commune de Sarralbe, tout comme de nombreuses collectivités, ne peut pas bénéficier du bouclier tarifaire mis en place pour les particuliers. La commune est intégrée à un groupement de commandes piloté par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour l'achat de son gaz et de son électricité.

Pour illustrer cette augmentation, 2 chiffres significatifs : en 2021, pour l'ensemble de ses sites inférieurs à 36 kVA (éclairage public, écoles, bâtiments associatifs hors complexe), le coût annuel de l'électricité de la commune était de 144 177 €. Au coût actuel de l'énergie (novembre 2022) cette même consommation est évaluée à 722 507 € !

Bien que la commune de Sarralbe mette en œuvre une politique de réduction de consommations d'électricité depuis de nombreuses années (modernisation et amélioration du réseau, remplacement des ampoules au sodium par des ampoules LED, baisse d'intensité sur certains tronçons...) ces efforts collectifs ne sont pas suffisants et doivent être intensifiés dans le contexte actuel.

Afin de réduire davantage l'empreinte écologique de notre commune, de réduire la pollution lumineuse nuisible à l'environnement, de garantir une meilleure qualité de nuit et

réduire la facture énergétique de Sarralbe, la municipalité a décidé de lancer à compter du 1er septembre 2022 une expérimentation sur une durée d'une année visant à éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h30. Seules les principales rues commerçantes du centre-ville continuent d'être éclairées.

Plusieurs communes dont celle de Saverne, commune de 12 000 habitants, appliquent déjà cette mesure depuis plusieurs années sans qu'il n'y ait eu de hausse du nombre d'infractions.

Au cours de cette expérimentation, la municipalité restera à l'écoute de la population et un cahier de doléances sera tenu à disposition du public au rez-de-chaussée de la mairie de Sarralbe pour recueillir ses observations.

En fonction de l'évolution de la situation et des remarques qui seront faites, le conseil municipal décidera de la suite donnée à cette expérimentation. ■

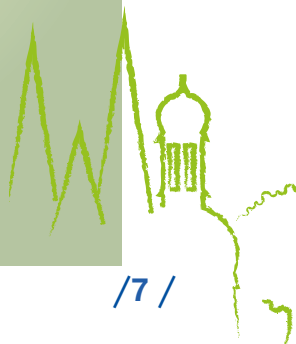
Éclairage public - Quelques chiffres

- Sarralbe compte environ 1300 points lumineux
- Pour une consommation annuelle de l'ordre de **556 325 kW/h**
- Sans extinction, la facture pour l'éclairage public s'élèverait à environ **462 278 €**
- Le gain financier lié à l'extinction entre 23h et 5h30 est évalué à plus de **200 000 €**



Illuminations de Noël

Noël est pour la plupart d'entre-nous un moment important de partage et de fête. Même dans un contexte tendu à plusieurs égards nous avons envie de préserver cette magie et de faire briller les yeux des plus petits de nos concitoyens. C'est pourquoi tout en gardant un esprit de sobriété, important à l'heure actuelle, les illuminations de Noël ont été mises en place mais de manière recentrée. Les abords des écoles et de la toute nouvelle micro-crèche resteront décorés comme à l'accoutumée.

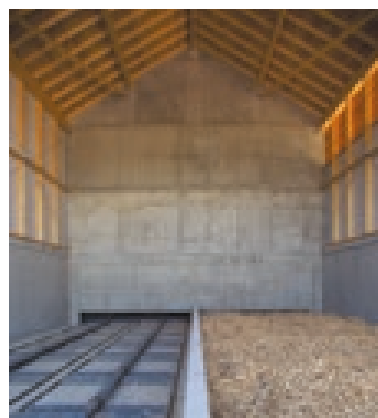


La chaufferie au bois

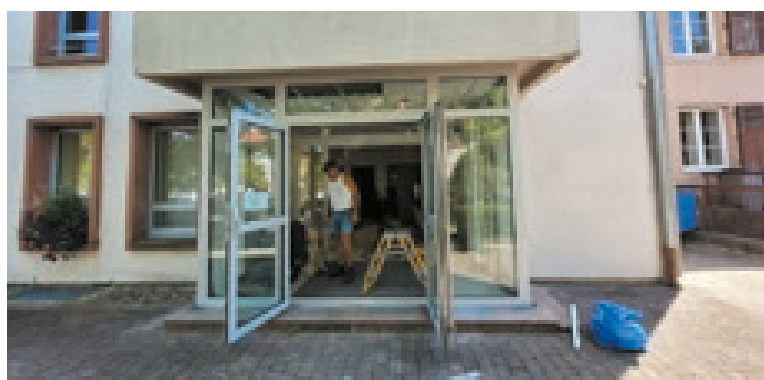
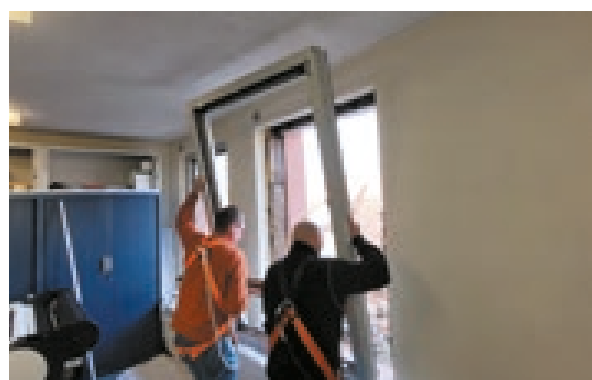
Dès 2006, la ville de Sarralbe a décidé d'accélérer sa transition vers des équipements sobres en énergies et peu polluantes. Cette chaudière alimentée par des plaquettes de bois naturel tout en faisant appel à une énergie locale renouvelable permet de réduire de 572 tonnes par an les émissions de carbone dans l'atmosphère.

Au total, 6 sites sont alimentés par le réseau de chaleur de la chaufferie au bois : le centre culturel et sportif, le centre de secours, la maison des têtes, la mairie, la bibliothèque et le groupe scolaire Robert Schuman.

Malgré une augmentation du prix du bois de 20%, la création de ce réseau de chaleur a permis à la commune d'anticiper la forte hausse des dépenses de gaz que nous subissons actuellement. ■



Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la Mairie et des logements



Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures touchent à leur fin après avoir pris du retard en raison des difficultés d'approvisionnement de matières premières en aluminium.

Les fenêtres et portes ont conservé le même aspect que celles d'origine, tout en présentant des performances thermiques renforcées visant à réaliser des économies de chauffage. ■

État d'avancement de la phase « *mesures de réduction de la vulnérabilité des habitations face aux risques technologiques* » du PPRT Ineos

Depuis novembre 2021, la phase « **mesures de réduction de la vulnérabilité** » du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) lié à l'activité de l'usine Ineos à Saralbe a démarré. Elle consiste en la **réalisation de travaux de sécurisation des 243 maisons riveraines à Saralbe** susceptibles d'être impactées par des aléas de surpression et/ou thermiques.

Ces travaux sont financés à 100%, dans la limite de 10% de la valeur vénale des biens (plafonné à 20 000 €), et ce jusqu'en juillet 2025.

Pour mettre en œuvre ces travaux, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a mis en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) dont l'objet est d'accompagner les riverains concernés à chaque étape : diagnostic technique du logement, proposition d'un programme de travaux, analyse du devis, montage du dossier de financement, et contrôle des travaux.

L'accompagnement technique est assuré par le bureau **C.ref Bâti-Contrôle**, et l'accompagnement administratif par le **CALM-Soliha Moselle**, tous deux mandatés par la Communauté d'Agglomération.

Depuis de démarrage du programme d'accompagnement en novembre 2021 :

- 273 diagnostics techniques liés aux risques technologiques ont été réalisés par C.ref Bâti-Contrôle.
- 70 dossiers préalables de demande de financement



avec devis ont été validés par le comité technique composé de l'ensemble des financeurs. Pour ces dossiers, les travaux peuvent démarrer.

- 5 chantiers ont été achevés et contrôlés, avec le versement du solde des financements.
- 15 logements sont identifiés avec une absence de retour de la part des propriétaires.

Pour les propriétaires n'ayant pas répondu au courrier d'information au mois de novembre 2021, le bureau C.ref Bâti-Contrôle pourra se présenter chez eux à l'occasion de rendez-vous sur le secteur en déposant la documentation relative au programme ainsi que les moyens de les contacter. ■

Si vous êtes propriétaire d'un logement situé sur le périmètre du PPRT Ineos mais n'avez pas été contacté ou informé, vous pouvez prendre contact avec la

**Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences**

au 03 87 28 97 43

Retrouvez le zonage du PPRT Ineos ainsi que l'ensemble des documents règlementaires sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>
rubrique « prévention des risques »



La rue des Hirondelles et la rue des Fauvettes

À la suite du remplacement des réseaux d'eaux et d'assainissement dans la rue des Hirondelles et dans la rue des Fauvettes, la commune a procédé à l'aménagement de ces deux rues.

Après la mise en place d'une structure de chaussée pour garantir la pérennité de l'aménagement, des bordures et un caniveau excentré de type « waterline » ont été posés pour recueillir les eaux pluviales. Un nouvel enrobé a été mis en place sur l'ensemble de l'espace public.

Ces travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, enseigne Rauscher TP, pour un montant avoisinant les 260 000 € T.T.C. ■

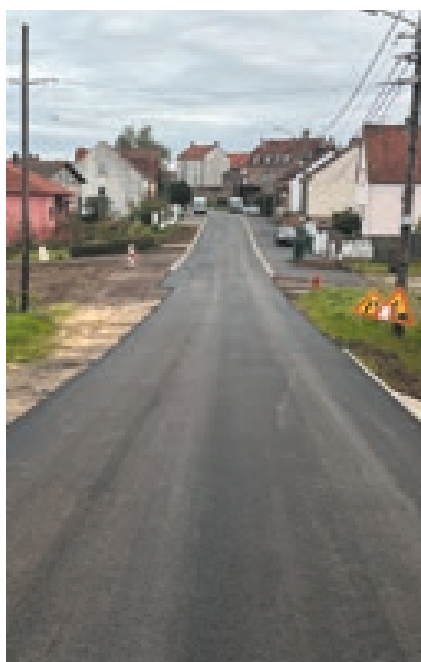


La rue de la Forêt

Dans la continuité des travaux réalisés dans la rue des Hirondelles et dans la rue des Fauvettes, la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences a décidé au printemps 2022 de remplacer les réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue de la Forêt.

La commune de Saralbe a accompagné ces travaux de mise aux normes des réseaux humides en reconstruisant intégralement les trottoirs vieillissants et en assurant la réfection de la chaussée.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise VISCONTI. ■



Les travaux de sécurité routière



Des mesures de vitesse ont été effectuées aux entrées de Rech et de Salzbronn. Il résulte de ces contrôles que les véhicules empruntant ces entrées de ville dépassent largement la vitesse réglementaire.

A titre d'exemple, au niveau des dernières habitations de la Grand Rue à RECH en direction du Val de Guéblange, sur les 10 141 véhicules empruntant cet axe dont la vitesse est limitée à 50 km/h, 2 180 ont été relevés à 70 km/h, 399 à 80km/h, 63 à 90 km/h et même 14 à 100 km/h.

Pour remédier à cette situation intolérable, un plateau ralentisseur en enrobé a été installé à l'entrée de Rech

dans la continuité des aménagements réalisés dans la traversée de l'agglomération. Cet aménagement permet de « casser » la vitesse des véhicules entrant dans l'agglomération et de limiter l'accélération en sortie du village.

À Salzbronn, deux paires de coussins berlinois ont été installées dans la rue des Salines afin de mieux maîtriser la vitesse sur cette route départementale.

Ces aménagements sur routes départementales, d'un montant total de 36 000 €, ont été subventionnés par le Département de la Moselle à hauteur de 30 %. ■

La réfection des peintures de l'école Schuman

Les couloirs du 1er étage de l'école élémentaire Robert SCHUMAN ont été rafraîchis. Les peintures qui dataient de 1998 n'avaient pas encore été ravivées, la toile a été changée et des baguettes d'angles ont été collées. ■



La requalification de la traversée d'Eich

La transformation d'Eich se poursuit.

Après la mise en conformité des réseaux d'eaux et d'assainissement en 2021, la commune a procédé en 2022 aux travaux d'enfouissement des réseaux secs et au déploiement du réseau gaz. Ces travaux, réalisés en étroite collaboration avec les différents concessionnaires de réseaux (ENEDIS, GRDF, Orange, SFR/Numéricable), ont été réalisés par les entreprises SOBECA et WETP. Le montant total des travaux effectués à ce jour s'élève à près de 1,5 millions d'€uros TTC.

En 2023, les travaux de surface débiteront. Le projet d'aménagement, qui a évolué pour prendre en compte au mieux les remarques et observations formulées par les riverains lors de la phase de concertation, est évalué par le maître d'œuvre à près de 2 millions d'€uros. En raison de l'ampleur du projet, ces travaux seront réalisés en deux phases successives :

- 2023 : la section comprise entre le cimetière et le carrefour à proximité du numéro 58 (dite ferme Mely)
- 2024 : la section comprise entre ce carrefour et la sortie d'agglomération en direction de Rech. ■

La consultation des entreprises est en cours pour la première phase de travaux. Les entreprises attributaires seront connues début 2023 pour un démarrage des travaux au printemps, après la période de viabilité hivernale.



La restauration du Foyer d'Eich

Le chantier de restauration et de réaménagement du bâtiment a démarré au mois de septembre.

Les cloisons de l'ancien logement désaffecté ont été démolies pour permettre l'aménagement d'une cuisine toute équipée ainsi que d'un bureau.

Une rampe pour personnes à mobilité réduite sera créée à l'arrière du bâtiment avec un accès direct en cuisine.

Le préau actuel attenant à la future cuisine sera également rénové et comprendra :

- un nouveau faux-plafond renforcé par une isolation de 30 cm,
- des luminaires LED, moins énergivores,
- un accès direct vers la cuisine/plonge.

La chaudière actuelle au fuel sera remplacée par une chaudière à condensation au gaz. Un auvent fixe de type charpente métallique complètera cet équipement associatif en 2023 dans la continuité des travaux de requalification de la voirie de la traversée d'Eich.

Les façades abimées par le temps bénéficieront d'un ravalement avec une isolation thermique par l'extérieur.

Le coût des travaux s'élève à 272 053 € HT avec une participation de la CASC au titre du « fond de concours » de 93 576 € HT. ■



L'aménagement paysager et la requalification du cimetière - 3^{ème} tranche

Dans la continuité des travaux réalisés ces dernières années, la commune de Sarralbe a poursuivi en 2022 l'aménagement paysager et de requalification de son cimetière :

- la partie du cimetière comprise entre l'entrée centrale débouchant sur le columbarium et le nouveau cimetière. Cette emprise inclut le carré des enfants et le cimetière protestant,
- la partie située au-dessus du cimetière anglais.

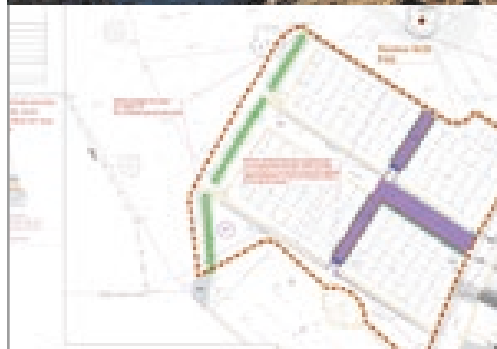
Sur ces secteurs, les chemins ont été intégralement reconstruits, dans le même esprit que les travaux réalisés au cours des phases précédentes. De la pierre naturelle en calcaire a été utilisée pour délimiter les espaces et

réaliser les différents aménagements paysagers. Le réseau d'eau a été entièrement refait à neuf et de nouvelles fontaines ont été installées. Les arbres et thuyas malades ont été abattus et de nouveaux arbres et arbustes seront plantés à l'automne.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise IRION pour un montant avoisinant 310 000 € T.T.C.

Cet aménagement est le dernier volet d'un projet patrimonial d'envergure débuté en 2019.

Ces investissements ont permis à la commune de mettre en valeur la partie historique de son cimetière, probablement l'un des plus beaux de la région. ■



La création d'un dépositaire dans la chapelle St Wendelin à Salzbronn

En raison d'un programme de travaux conséquent à l'EHPAD de l'hôpital St Joseph à Saralbe, la chambre mortuaire qui faisait office de chambre funéraire a dû être fermée.

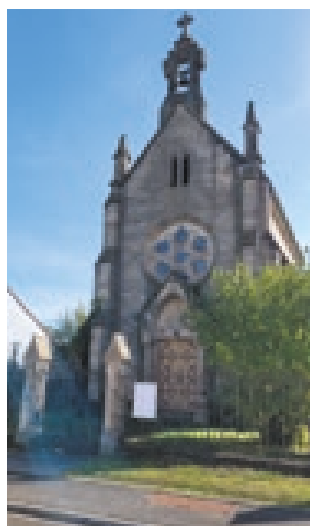
Dans l'attente de l'aménagement d'une chambre funéraire par un opérateur de pompes funèbres, en accord avec le conseil de fabrique de l'église de Saralbe, un « dépositaire » a été aménagé dans l'édifice culturel de la chapelle St Wendelin à Salzbronn.

Le dépositaire géré par la mairie est mis gratuitement à la disposition des familles qui en font la demande.

Seuls les cercueils hermétiques pourront y être déposés et présentés aux familles des défunts dans la partie de la « nef ».

Compte tenu de la superficie des lieux de la chapelle, le nombre maximum de cercueils exposés en simultanée est de deux. ■

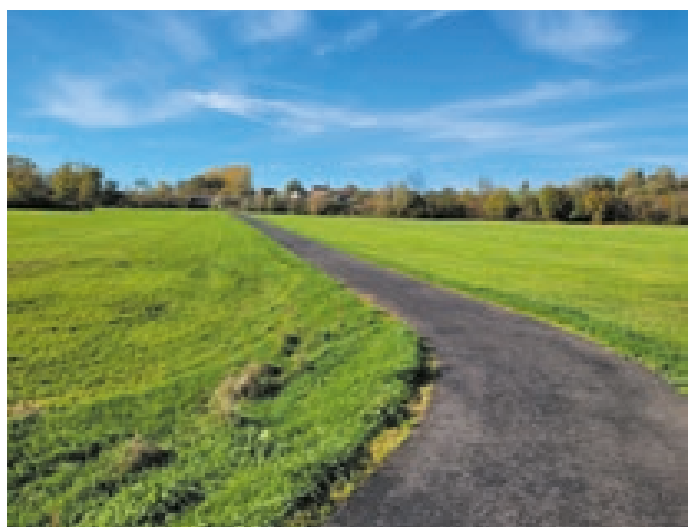
Ce lieu de recueillement a également été équipé d'une climatisation réversible pour rafraîchir les locaux en été et chauffer en hiver.



Le chemin du cimetière

Entre le pont Canal et la passerelle surplombant l'Albe, la piste cyclable a été entièrement restaurée. L'ancien chemin, qui comportait de nombreuses fissures longitudinales a été raboté. La structure de la chaussée a été renforcée et un nouvel enrobé a été mis en place sur le parcours. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise KLEIN, sous la maîtrise d'ouvrage de la CASC.

Ces travaux sont la première phase du projet de restauration du chemin du cimetière. Il est projeté en 2023 de remplacer la passerelle métallique existante et de réfectionner la piste entre la rue St Bernard et cette passerelle. ■



Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} mars 2022

À l'initiative de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, le tri des déchets a évolué de la manière suivante : les sachets de couleur orange ont été supprimés, désormais il vous faut amener vos déchets dans les différents points d'apport volontaire situés sur le territoire communal.



ANNÉE 2023

LA DOTATION DE SACS MULTIFLUX

1^{er} SEMESTRE 2023

jeudi 20 et vendredi 21 avril
de 08h30 à 19h00

2¹ SEMESTRE 2023

jeudi 5 et vendredi 6 octobre
de 08h30 à 19h00

CENTRE SPORTIF, CULTUREL ET DE LOISIRS A SARRALBE RUE DE LA SARRE

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !

Pour les personnes nouvellement arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité :

1. de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation
2. de récupérer votre dotation dans une des permanences des communes voisines (liste à consulter sur le site sydeme.fr)

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur

www.sydeme.fr

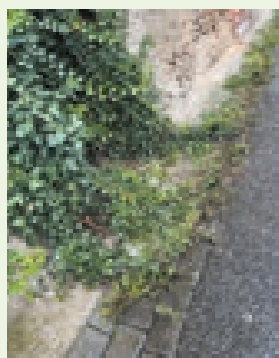
je m'abonne

Vous serez informé par email des dates de permanence de dotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).

Le désherbage citoyen

Le cadre de vie est une des priorités de notre municipalité. Saralbe, labellisée commune nature, est détentrice de la plus haute distinction du label (4 libellules) depuis 2021. Cela implique de préserver la biodiversité en n'utilisant aucun pesticide pour les opérations de désherbage notamment.

Nos agents sont sur le terrain chaque jour et œuvrent à l'entretien de nos espaces fleuris, des abords des bâtiments communaux et des différents cheminements.



Néanmoins, il est parfois bon de rappeler que la propreté est l'affaire de tous. Un arrêté municipal stipule que les bords d'immeubles doivent être entretenus par leurs propriétaires, ainsi que les trottoirs et les caniveaux attenants.

Nos équipes veillent également à la propreté de notre cimetière paysager, afin de rendre ce lieu de recueillement plus agréable. A votre échelle, vous pouvez aussi contribuer au respect et à l'embellissement de ce lieu d'éternité par un entretien des abords de votre concession funéraire, avec des méthodes naturelles : arrachage manuel des plantes indésirables et l'utilisation de produits de nettoyage non dangereux, comme le savon noir. ■

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Si le trottoir et le caniveau devant votre habitation font partie du domaine public communal et que leur réparation relève de la responsabilité de la commune, il n'en demeure pas moins que c'est à vous, propriétaire occupant, locataire, usufruitier, co-propriétaire ou syndic de l'habitation qu'il revient d'en assurer le nettoyage.

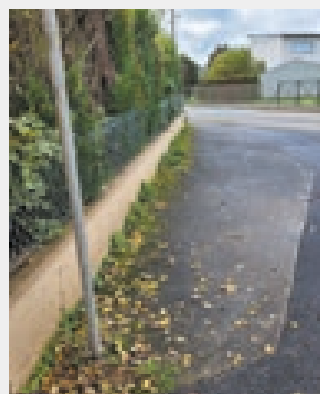
L'arrêté municipal n°41/2012 du 6 juillet 2012 précise vos obligations :

- l'entretien comprend le balayage et le désherbage tout en interdisant d'obstruer le libre écoulement des eaux dans le caniveau,
- en période hivernale, l'entretien comprend le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel pour assurer la sécurité des piétons.

Les agents communaux ne peuvent pas assurer à eux seuls le nettoyage des 40 kilomètres de voirie de nos rues et cela d'autant moins que l'usage des produits herbicides est à présent strictement interdit.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour que nos rues restent propres.

Le présent rappel d'information a également valeur d'avertissement.



Le LABEL des Villes et Villages Fleuris

Dans le cadre du Label des Villes et Villages Fleuris, le jury régional a effectué le 21 juillet dernier son passage dans notre commune.

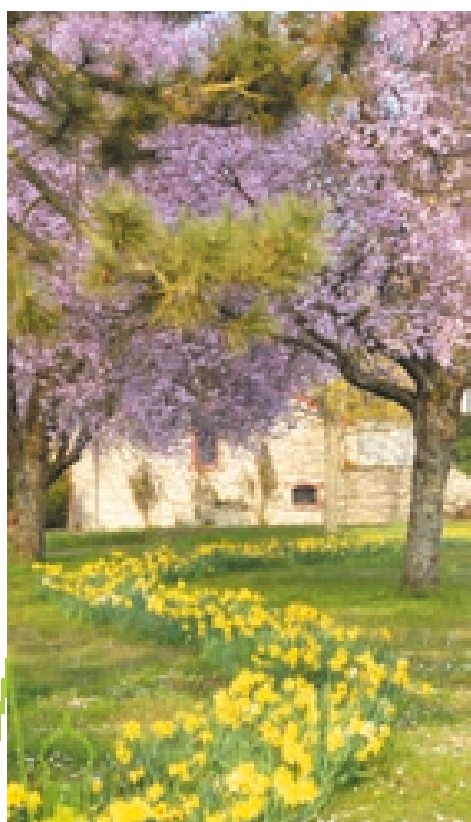
Après l'attribution de trois fleurs en 2014 et le maintien en 2017, le jury, qui s'est réuni le 8 septembre dernier décide de reconduire le maintien de notre commune dans son classement « Villes et Villages fleuris » 3 Fleurs.

Lors de sa visite, le jury a particulièrement apprécié :

- l'organisation de la visite, la pertinence du circuit, la présence d'élus et de techniciens,
- le réaménagement en vivaces et graminées de la halte fluviale,
- le très beau fleurissement annuel dont l'harmonie des réalisations florales et la volonté de remplacer les espaces fleuris en plantes annuelles par des plantes vivaces,
- la présence du végétal toute l'année,
- la qualité des espaces verts,
- notre beau projet de nouveau parc boisé en face de la halte fluviale,
- notre volonté de respecter l'environnement en supprimant l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries et la pratique à certains endroits du fauchage tardif.



L'Agence Régionale du Tourisme et les membres du Jury Régional nous adressent leurs félicitations et leurs meilleurs encouragements pour la saison prochaine.



Le fleurissement

Notre volonté de remplacer les plantes annuelles par des vivaces s'est concrétisée au printemps de cette année à la halte fluviale ainsi que dans les plates-bandes du parking de la mairie, des places de la République et du Général De Gaulle, du Temple protestant et du Square Patton. Avec les fortes chaleurs de cet été, leur croissance, difficile au début de leur plantation, a été florissante grâce au paillage et aux fréquents arrosages effectués par les agents municipaux.

À présent, place aux pensées aux couleurs variées, aux chrysanthèmes, cyclamens, callunas, cinéraires et heuchères, pour la saison automnale. ■



Le nettoyage de printemps

En raison de la pandémie liée à la COVID, le nettoyage de printemps a en réalité eu lieu pendant la saison automnale en 2020 et en 2021.

En 2022, la municipalité a souhaité reconduire ce nettoyage au printemps car c'est la période la plus propice à cette opération.

Une participation record avec plus de 130 bénévoles des différentes associations de la ville qui se sont répartis les secteurs qui leur avaient été attribués pour collecter les détritus laissés par des personnes indélicates et en manque de civisme.

Les écoles de Saralbe et de Rech, tout comme le collège Doisneau se sont également associés au nettoyage de printemps aux abords de leurs établissements.

Par rapport à l'an dernier, une augmentation des volumes de déchets collectés, a été constatée : le dernier nettoyage ayant eu lieu en octobre 2021, la quantité de déchets d'une année complète a été collectée en seulement 6 mois.

Un grand merci aux enfants des écoles et du collège, aux membres des associations et aux bénévoles qui se sont mobilisés. Une belle leçon de civisme !

Cette année est une année particulière, puisqu'il s'agit de la dernière participation en tant qu'organisateur de cette manifestation de Monsieur André RIGAUX. Nos plus vifs remerciements au nom de la commune pour son travail de préparation et de suivi depuis plus de 20 ans. Nous espérons le revoir l'année prochaine en qualité de bénévole à cette manifestation. ■



Campagne de dératisation

Nous avons mené une campagne de dératisation les 13 et 14 septembre au sein de la commune. Cette opération a lieu deux fois par an, au début du printemps et à l'automne.

Cette action ne vise pas à éradiquer la population de rats d'égouts mais à en maîtriser leur prolifération. Les rats étaient plus présents cette année en raison du déficit hydrique et des conduites asséchées qui sont un lieu propice à leur reproduction. ■



Une fête de la forêt avec la bénédiction de notre archiprêtre !

La première fête de la forêt depuis plus de 20 ans s'est tenue à l'arboretum de Saralbe le dimanche 25 septembre 2022.

Différentes animations se sont déroulées tout au long de la journée sur les thèmes de la nature à savoir : animation sur le thème de l'énergie des arbres avec M. Michel Greff, marche et balade sur le sentier des mardelles avec les explications de notre garde forestier M. Axel Seebert, animation autour de la construction de cabanes de lutins pour enfants.

S'y ajoutaient deux expositions : une sur le thème des variétés d'essences d'arbres par M. Marcel Fillinger et une exposition de photos sur la prairie à orchidées par M. Michel Greff.

À noter la participation des sapeurs-pompiers pour sensibiliser la population sur les risques de feux de forêt.

Notre archiprêtre, M. Francis Klaser, a célébré une messe dominicale « au vert ».

Un délicieux déjeuner concocté par notre chef, M. Sylvain Muller et un sanglier au tournébroche proposé par M. Sébastien Braband sont venus clôturer cette fête.

Le tout accompagné de convivialité et de bonne humeur de la part des convives ! ■



Une fête du printemps sous le soleil !

La 5^{ème} édition de la fête du printemps s'est tenue sous un soleil radieux à la halte fluviale dimanche le 15 mai 2022

À l'initiative de l'association des arboriculteurs de Saralbe et de Saint-Jean-Rohrbach et avec la première participation de l'association les "Clés du jardin", cette manifestation a permis de réunir les passionnés de nature et d'environnement, des jardins d'agrément, des fruitiers, des potagers.... Ils ont pu se rencontrer et échanger avec les professionnels dans des domaines aussi divers que l'horticulture, l'arboriculture et le jardinage que ce soit sous forme d'achat de plantes, d'articles décoratifs, de matériel ou alors tout simplement de conseils.

Céramistes, horticulteurs, fabricants de matériel de décoration, vendeurs d'outillage de jardin et vanniers étaient au rendez-vous.

Des ateliers et animations ont suscité l'intérêt du public de 10h à 12h puis de 13h à 16h, avec notamment :

- la découverte du parcours des cigognes avec Monsieur. Dominique Klein,
- une démonstration de greffage,
- du rempotage et un concours de dessins pour les enfants,
- des animations sur le thème des abeilles,
- un atelier de montage pour nichoirs d'oiseaux.

À signaler la participation de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) avec M. Alain Trinkwell, ainsi que l'ONF avec notre garde forestier M. Axel Seebert.

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous à cette fête du printemps ! ■



À la découverte des champignons !

Comme l'an dernier, la sortie débuta par une balade en forêt avec une quarantaine de participants pour la recherche et la cueillette des champignons !

Le monde des champignons est un monde à part, nous connaissons très bien le monde des animaux et celui des plantes mais très peu le monde extraordinaire des champignons, explique M. Gilles Weiskircher, mycologue de l'ANAB (Association Nature Alsace Bossue) pour débiter cette conférence.



La science qui étudie les champignons est appelée la mycologie.

Les champignons seraient plus proches dans leur fonctionnement des animaux que des végétaux et sont des organismes discrets qui jouent un rôle essentiel dans la biosphère et ont lié avec nous des relations millénaires.

Ces organismes sont vivants et ont la particularité d'être incapables de synthétiser des sucres à partir des minéraux comme le font toutes les plantes et les algues par le phénomène bien connu de la photosynthèse.

Sachant cela, les champignons pour se nourrir sont donc obligés de développer des stratégies très particulières. Et de fait, ils s'alimentent en puisant leur nourriture dans leur environnement : pas comme les animaux en la mangeant mais en la décomposant, soit par absorption aux dépens d'un autre être vivant (mycoses de la peau par exemple) ou en symbiose (avec les racines des arbres. Le bénéfice est réciproque aussi bien pour l'arbre que pour le champignon).

L'identification de ses derniers dans la mycologie est plus communément appelée méthodologie de détermination d'un champignon.

Pour identifier un champignon, il faut disposer de l'individu entier. Le pied est indispensable car il peut être entouré d'une volve, ce qui est le cas pour l'amanite phalloïde, mortelle !

Il n'existe pas d'espèces protégées chez les champignons, mais uniquement à valeur patrimoniale. Pour partir à la cueillette aux champignons il faut de l'observation et de la méthodologie. « On n'identifie pas un champignon avec des photos mais avec des caractères » explique M. Gilles Weiskircher : identification par la forme (forme générale, chapeau, pied), le biotope (associé avec quel arbre), odeur, ornementation...

Le meunier porte bien son nom, il dégage une odeur de farine ! Beaucoup de descriptions de champignons ayant été faites au 19e siècle, nous ne connaissons plus l'odeur bois de Russie ou gaz de ville !

Quelques ouvrages pour les passionnés : « Le guide des champignons de France et d'Europe » et les « Champignons, tout ce qu'il faut savoir en Mycologie », de Guillaume Eyssertier, ou encore « L'odyssée des champignons » de François Le Tacon et Jean-Paul Maurice.

Un très grand merci à M. Gilles Weiskircher pour son professionnalisme et son talent d'orateur lors de la sortie en forêt et la conférence, qui a su partager sa passion avec nos concitoyens. Merci aussi à M. Sylvain Muller pour avoir reglé nos papilles avec une merveilleuse soupe aux champignons !

Une journée d'initiation et de découverte de la pêche à l'étang communal

M. Jean-Jacques SCHMIDT, le président de l'association de pêche de l'AAPPMA a accueilli les enfants pour cette journée de pêche, plus précisément d'initiation et de découverte du monde de la pêche.

Il a fourni de nombreuses explications sur les différentes techniques de pêche. Un grand merci à Jean-Jacques et à son équipe pour cette journée de découverte. ■



Des sorties nature avec les scolaires sur le thème des oiseaux

L'année 2022, l'année des oiseaux ! Après une année 2021 consacrée sur les bancs des écoles de Saralbe au thème de la biodiversité, voici une année sur le thème de l'oiseau.

Nous espérons que les mésanges qui s'installeront dans les nichoirs participeront activement à réduire le nombre de chenilles processionnaires !

La seconde partie des sorties, concerne l'observation et la découverte des différentes espèces d'oiseaux qui vivent en ville, au bord de la Sarre, de l'Albe ou encore en forêt et autour de nos écoles.

Faire découvrir le monde des oiseaux à nos élèves leur a permis de prendre conscience d'un équilibre fragile et de développer l'habitat de ces derniers sur notre commune.



Les sorties scolaires sur le thème des oiseaux ont débuté avec l'installation des nichoirs à mésanges sur toute la commune avec la participation des écoles de Rech et de Saralbe. Pas moins de 50 nichoirs ont été installés à la halte fluviale, dans le parc François Mitterrand, dans nos écoles, jardins et vergers, mais également autour de l'église et sur les arbres de nos places et parkings.

La commune de Saralbe remercie le crédit Mutuel de Saralbe et plus particulièrement Mme Kopp, présidente du Crédit Mutuel et M. Bieber directeur du Crédit Mutuel qui ont remis les 50 nichoirs aux écoles de Saralbe. ■





Des plantations d'arbres fruitiers, de haies et de petits fruits avec les écoles

Cette année, 2 classes de l'école Robert Schuman se sont rendues rue de la forêt afin de planter quelques arbres de chaque côté de la route. Une haie a été plantée par les enfants de l'école élémentaire de Rech autour de leur école, enfin de petits groseilliers et autres petits fruits ont été plantés à l'arrière de l'école maternelle de Rech par les enfants de cette même école.

Forts des explications sur la plantation des arbres données par les membres de l'association des arboriculteurs et avec la participation de notre garde forestier M. Axel Seebert, les enfants, munis de différents outils comme bêches, pelles... se sont attelés à la tâche rue de la forêt.

À Rech, c'est la "grange aux paysages" qui s'est occupée de la plantation d'une haie autour de l'école.

Quant à l'école maternelle de Rech, après la livraison des petits fruits par la commune, c'est la directrice de l'école, Mme Markus qui s'est chargée de la plantation avec les enfants

Ces belles plantations seront reconduites l'année prochaine pour sensibiliser nos élèves à la plantation d'arbres, de haies et de petits fruits. ■



Les Clés du Jardin

Encore une saison remplie d'actions et d'événements, pour l'association « Les Clés du Jardin ».

Une belle complicité et beaucoup de projets entre les écoles de Rech et Saralbe et « Les Clés du Jardin »

L'association a mis à disposition une parcelle de terrain aménagée en carrés potagers dédiés à former de « Petites mains vertes ».

L'association « Les Clés du Jardin » accueille et travaille toute l'année avec les écoles pour initier les enfants au jardinage : nettoyage, semi, plantation, jusqu'à la récolte.

C'est l'occasion de les sensibiliser à la biodiversité tout en prenant un grand bol d'air frais dans ce havre de verdure, d'apprentissage et de découverte situé sur les hauteurs de Rech.



Le jardin, géré par l'association "Les Clés du Jardin" ouverte à tous, est avant tout le fruit d'une belle aventure collective. Petit à petit, les aménagements et les savoirs poussent sur ce terrain de 15 ares, les jardiniers en herbe prennent de la graine, essayent, persévèrent, récoltent ! Et cultivent leurs racines ainsi que le « savoir-terre ».

Les membres continuent à se retrouver chaque mardi matin de 09h00 à 11h00 pour effectuer les travaux d'entretien, d'aménagement ainsi que des plantations. ■

Retour sur les actions de l'association au cours de cette saison 2022

Mars :

- Construction de la serre,
- Participation des membres de l'association au « Nettoyage de printemps ».

Avril :

- Accueil au jardin des festivités de Pâques avec ateliers des écoles maternelle et élémentaire de Rech,
- Ecole au jardin : « l'école du dehors » tous les vendredis après-midi, les élèves vont au jardin partagé pour faire cours en plein air.

Mai :

- Participation à la « Fête du printemps » à la halte fluviale avec les arboriculteurs de Saralbe et St Jean Rohrbach,
- Figurants pour le tournage du film participatif « Une bouteille à la Sarre » de la compagnie de théâtre de Meisenthal OtandemO.

Août :

- Animation, buvette et petite restauration lors de la projection du film « Une bouteille à la Sarre ».

Septembre :

- Portes ouvertes « Les Clés du Jardin » et « Le Verger Arboricole »,
- Participation à la première « Fête de la forêt » avec les arboriculteurs de Saralbe, préparatifs, restauration, buvette et démontage.

Octobre/Novembre :

- Festivités d'Halloween avec les écoles maternelle et élémentaire de Rech et 11 classes du groupe scolaire Schuman de Saralbe.

Halloween 2022 avec les écoles



Les enfants des écoles de Rech à la rencontre de Sophie la Sauve-Souris !!!

Une journée exécrable sur le plan des conditions météorologiques même si ces dernières se sont finalement légèrement améliorées et ont permis aux enfants d'enfiler leur plus horrible costume pour frissonner de rire et s'éclater sur les hauteurs de Rech à la rencontre des fantômes, sorcières, zombies et autres loups-garous qui hantent le jardin, magnifiquement décoré pour l'occasion d'une manière originale et lugubrement créative...

Mais quelle stupéfaction quand tous ces enfants ont trouvé Sophie la Sauve-Souris "Elle est énorme cette chauve-souris, mais très rigolote".

Différents ateliers ont été installés par les enseignantes, partout dans le jardin, des énigmes un peu effrayantes et des défis un peu dégoûtants ont été dispersés... Sur le terrain, des parents et des membres des associations "Les clés du Jardin" et "Le verger des arboriculteurs" très investis dans cette manifestation ont animé les ateliers, avec par exemple celui de la reconstitution d'un squelette adapté aux enfants bien sûr, la réalisation d'un soda de mochetée, un atelier de Land art où les élèves devaient réaliser une sorcière avec des objets naturels, des boîtes à toucher, une chasse d'Halloween, un atelier de dresseur d'araignées, une course de balais afin d'obtenir leur permis balai et bien d'autres encore..., des activités toutes aussi pédagogiques que ludiques.

Les écoliers de Rech ont fait le plein d'énergie autour d'un

goûter offert par "les Clés du Jardin" et les arboriculteurs avec de délicieuses pommes d'amour empoisonnées et du jus de pommes terrifiant !

Après une séance de photos autour de Sophie la Sauve-Souris chaque enfant est reparti les yeux remplis de joie, un petit sachet de bonbons à la main.



Pour la petite histoire, l'idée de décoration et sa fabrication ont été réalisées par Alain Riff avec l'aide de Bernard Wipf pour la mise en place de la bête.

Un grand merci aux parents, bénévoles des associations ... et aux enseignantes pour leur implication auprès de nos enfants !

Merci à notre maquilleuse Cindy Lucu (esthéticienne et maman d'élèves connue de tous) qui par son talent indéniable aura rendu les élèves heureux.

La fête d'Halloween a donc été soulignée de très belle manière encore une fois dans nos écoles de Rech. Cette belle initiative a été portée par les enseignantes Pascale Wanner, Anne Marcus et Emilie Riff plus particulièrement qui a imaginé et conçu les différents ateliers.

Certaines classes de l'école primaire Robert Schuman se sont déplacées à pied, rendre une petite visite à Sophie la Sauve-Souris pour le plus grand plaisir des enfants. Les associations des arboriculteurs et « Les Clés du Jardin » leur ont généreusement offert un goûter accompagné d'un jus de pommes.

Rendez-vous l'année prochaine pour des fêtes d'Halloween encore plus terrifiantes. ■

Les cigognes



Cette année, Mélodie et Maurice, le couple star nichant sur une cheminée de la mairie, est arrivé à Saralbe un peu plus tôt que les autres années, mi-janvier.

Un 1er œuf sera pondu le 24 mars puis une ponte tous les 2 jours pour arriver à un total de 5 œufs.

La couvaison commence le 26 mars après la ponte du 2ème œuf et la cigogne a cette particularité de continuer à pondre pendant la couvaison.

Après 32 jours à couvrir, le 1er cigogneau voit le jour le 26 avril, et ainsi de suite au rythme d'une naissance tous les 2 jours.

Cinq cigogneaux vont donc occuper le nid et surtout l'emploi du temps de Mélodie et Maurice.

La nourriture de base des cigognes, et surtout des cigogneaux, est le ver de terre que les adultes régurgiteront dans le nid.

Deux cigogneaux seront éjectés du nid par les adultes, la sélection naturelle est terrible.

Cette saison 6 n'est vraiment pas comme les autres et le mauvais sort s'acharne encore sur le nid.

Un 3ème cigogneau meurt tué à coups de bec par une cigogne adulte étrangère. Un 2ème petit sera également agressé sérieusement mais le 3ème sera épargné en faisant le mort.

L'équipe animale des pompiers de Saralbe fera une intervention au nid après un appel au 18 et les trois cigogneaux seront transportés chez le vétérinaire de Saralbe, le Dr Ulrich Schaar.

Les deux cigogneaux rescapés récupèrent très vite et Mélodie et Maurice réintègrent le nid comme si rien ne s'était passé.

Les enfants de l'école élémentaire diront qu'ils ont maintenant « plus peur de la cigogne à la bague noire que du père fouettard parce qu'elle tue les "bébés"...!!»

Le 1er envol aura lieu le 1er juillet suivi du départ en migration début août.

Une année riche en émotions avec de bons et moins bons moments.

Webcam Saralbe ou Tél-Cigognes est maintenant suivie sur la terre entière avec plus de 50 000 connexions journalières. La presse régionale et nationale, les radios et télévisions relatent régulièrement les péripéties du célèbre couple. Saralbe est maintenant connue est reconnue tout d'abord pour ses cigognes et aussi pour son histoire, son architecture et pour sa nature riche et verdoyante.

Pour les cigognes équipées de balises Argos, Noé a passé l'hiver au Maroc, au nord de Casablanca et a déjà parcouru 5 603 km et traversé 4 pays. Alain et Saulus ont passé l'hiver en Espagne à côté de Séville.



Panneau photos "Bienvenue à Sarralbe sur télé cigogne"

En marge de la remise des prix du concours de dessins, s'est également déroulée l'inauguration du panneau "Bienvenue à Sarralbe sur télé cigogne".

Ce projet a vu le jour suite à une idée très originale de Fanfare, soufflée à l'oreille de son fidèle compagnon Dominique Klein, notre spécialiste des cigognes et en étroite collaboration avec la ville de Sarralbe et plus précisément avec Alain Riff, Guy Rossler et les membres de la commission environnement.

Après avoir travaillé et développé ce projet, l'ensemble des membres de la commission environnement a validé avec enthousiasme l'idée.

Alain, membre de la commission est bien connu à Sarralbe pour ses réalisations hors normes, comme "L'araignée Ginette" et "Sophie la Sauve Souris" au jardin partagé de Rech a, sans hésiter, proposé bénévolement et gratuitement son savoir faire et sa créativité pour réaliser le projet.

Quelques pots de peinture, un grand panneau blanc et Alain se lance dans l'aventure créative...

La Municipalité de Sarralbe remercie Alain Riff pour son travail artistique remarquable, Mme Anne Funrock, directrice de FB2M et son équipe pour la fabrication gracieuse de la structure du panneau.

Un énorme MERCI à Dominique Klein qui suit la vie de nos cigognes, les soigne, entretient une relation particulière avec les cigognes et transmet sa passion à nos enfants et à nous tous.

Avec ce panneau "Bienvenue à Sarralbe sur télé cigogne" nous renforçons davantage l'image "nature" de notre ville de Sarralbe et de nos cigognes. Les familles pourront se prendre en photo lors de la visite du parcours des cigognes ou lors d'un passage par notre belle cité. ■



« Le château des Cigogneaux » accueille les tout-petits

La volonté communale de porter un nouveau regard sur la Petite Enfance s'est accentuée en 2020. Soutenir l'accueil collectif sur Saralbe a été un engagement pris lors de la campagne électorale.

Après des mois de réflexion, de travaux et de patience, a eu lieu l'inauguration de la première structure d'accueil pour la petite enfance "Le Château des Cigogneaux" à Saralbe, située au sein de la résidence du Château Massing le vendredi 2 septembre 2022.

Les discours du maire de la ville, Monsieur Pierre-Jean Didiot, du sénateur de la Moselle, Monsieur Jean-Marc Todeschini, de la sous-préfète, Madame Dominique Laurent, et du représentant de monsieur le président de la CAF de la Moselle, Monsieur Pascal Dahlem, ont salué ce beau projet et la qualité de l'équipement.

Cette structure d'accueil pour la petite enfance est gérée par l'ASBH (Association Sociale du Bassin Houiller). Elle est destinée à accueillir pendant la journée, pour une durée limitée, de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines jusqu'à 4 ans. La structure est agréée pour accueillir 12 enfants simultanément (14 en accueil d'urgence).

Le personnel de la petite enfance accueille les tout-petits

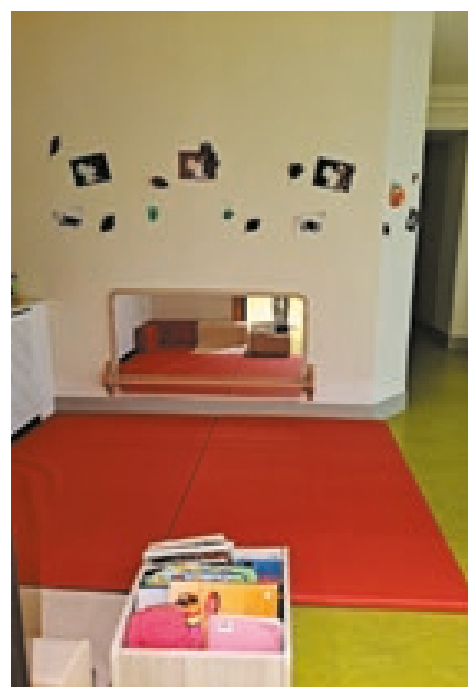
en prenant soin de leur laisser prendre le temps de vivre, de découvrir à leur rythme, de leur offrir des espaces adaptés à leurs besoins individuels et sociaux et de favoriser leur sens de la découverte.

Le samedi 3 septembre 2022, la micro-crèche a ouvert ses portes au grand public afin de faire découvrir ses différents espaces à tous. De nombreuses familles sont venues découvrir les deux salles de sieste, la grande salle de jeux avec sa structure de motricité et son coin de jeux symboliques, l'espace repas des enfants, l'espace de change avec son puit de lumière et pour finir petits et grands ont pu profiter de l'espace de jeux extérieurs avec son toboggan.

Cette journée a été l'occasion pour les professionnelles de rencontrer les premières familles à venir fréquenter la structure dès le lundi 5 septembre.

Un samedi riche en sourires, en échanges et en partages de temps de jeux. ■





La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 18h.

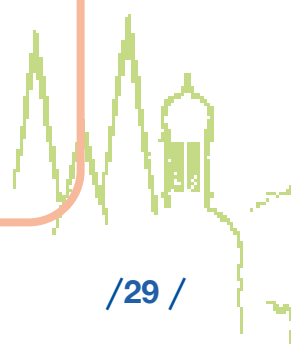
Les enfants peuvent être inscrits à tout moment de l'année. Aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée des deux parents ou du parent unique n'est exigée. Une priorité est donnée aux habitants ainsi qu'aux salariés de la commune.

La structure d'accueil fonctionne en PSU (prestation de service unique). Cette aide versée par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) permet une accessibilité pour tous. En effet, le tarif horaire est défini en fonction d'un taux d'effort appliqué aux ressources mensuelles des familles et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales.

Les enfants fréquentant la micro-crèche sont accueillis par une équipe pluriprofessionnelle qualifiée.

À ce jour, la structure « Le château des cigogneaux » accueille une trentaine de familles. Les enfants prennent plaisir à profiter de chaque univers qui leur est proposé. Des rencontres intergénérationnelles sont possibles pour le plus grand bonheur des petits et grands. ■

**Pour tous renseignements complémentaires
vous pouvez vous adresser directement à la
micro-crèche au 1 rue de Strasbourg,
par téléphone au 03.87.97.39.35
ou par mail : mc.sarralbe@asbh.fr**



La distribution de livres dans les écoles

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2022, 450 livres seront offerts à tous les élèves des écoles de SARRALBE. Le Père Noël, doté de sa grande hotte apportera des livres puzzles, des contes, des livres documentaires ou encore des bandes dessinées.

Les enfants repartiront avec un cadeau qu'ils pourront lire durant de nombreuses soirées hivernales. ■



La Semaine du Handicap pour les écoles de Saralbe

Depuis la loi de 2005, les enfants en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles. Il s'agit à travers cette action de sensibiliser les élèves aux situations de handicap que peuvent rencontrer d'autres élèves de leur âge.

Les élèves (de 3 à 11 ans) des écoles de Saralbe ont participé durant la semaine du 15 au 19 novembre 2021 à différents ateliers animés par des professionnels du handicap.



C'est ainsi que l'association « Vue d'ensemble » a proposé des contes dans le noir et des situations de motricité dans le noir pour les plus petits. D'autres élèves ont été initiés à l'écriture braille. Des chiens guide ont fait des démonstrations de leur obéissance. Les plus grands ont pu jouer au football dans le noir



avec une balle connectée ou encore participer à un marathon à l'aveugle.

M. Donatello et son confrère M. Foerster très connus dans le milieu du handisport de Moselle sont venus proposer aux élèves des animations d'escrime en fauteuils, de l'escrime pour déficients visuels et encore d'autres exercices sportifs.

Ces animations ont été financées par la ville de Saralbe. ■

Le carnaval à l'école

Le 1er mars 2022, les 410 élèves des écoles de Saralbe ont déambulé dans les rues de la ville. Ils ont suivi en musique, le char décoré par monsieur MARCHAL. Quelques résidents de l'EHPAD ont également participé à cette manifestation avec beaucoup de plaisir.



Les « Alleezzz hop ! » ont retenti pour agrémenter cette ambiance de fête. Cette belle cavalcade a été clôturée par la distribution de délicieux beignets. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour 2023. ■



Le foot à l'école

Le 23 mai 2022, le stade de football de Saralbe a accueilli plus de 300 élèves issus des écoles élémentaires de 6 circonscriptions différentes.

Le but de cette 29ème édition, coorganisée par la DSDEN MOSELLE, L'USEP MOSELLE et le District de Moselle de football, en partenariat avec le FC SARRALBE, était de permettre une pratique scolaire

festive et éducative du football ainsi que des échanges avec des personnalités de leur sport favori.

La municipalité, représentée par Monsieur le Maire lors de la remise des récompenses, a mis les installations sportives gratuitement à disposition pour le bon déroulement de cette journée ensoleillée. ■



Les écoles de Sarralbe sont de sortie

La municipalité de Sarralbe participe au financement des transports scolaires des sorties de fin d'année des écoles.

C'est ainsi que les 420 élèves de la commune ont pu se rendre dans des lieux culturels de la région comme le château de Fleckenstein, le musée du sel à Marsal, le musée « Georges de la Tour », le moulin d'Eschviller, le « Vaisseau » à Strasbourg, le jardin de la Paix à Bitche avec un superbe spectacle de rapaces, le parc « Tépacap », le parc Sainte Croix et le musée de Meisenthal.

Dans le cadre du passeport culturel, les élèves des écoles élémentaires de Sarralbe et de Rech ont bénéficié d'une visite totalement gratuite dans un lieu historique de la région. Tous les élèves de l'école Schuman ont pu visiter le musée de la Blies de Sarreguemines et fabriquer un objet. Les élèves de Rech ont quant à eux visité le lieu de la bataille de Wattwiller. ■



Musée Georges de la Tour



Fabrication d'un objet



Musée de la Blies Sarreguemines



Musée de la Blies Sarreguemines



Chateau de Fleckenstein

Les Olympiades à l'école

Juste quelques jours avant les vacances d'été, tous les élèves de l'école élémentaire Robert SCHUMAN se sont rendus au stade de SARRALBE pour assister à des olympiades.

Les enfants ont pu développer leur esprit de cohésion et d'entraide. Ils ont pu jouer au chamboule-tout, sauter au-dessus de haies ou encore lancer des balles sur des cibles. ■



Les sorties Cyclo à l'école

Les élèves de CM2 de Mme Laura MAST ont effectué 3 sorties avec les vélos que la municipalité a acquis récemment. Ils se sont aventurés sur le chemin du canal, dans la forêt de Sarralbe, à Willerwald ou encore Herbitzheim.

La maîtrise du vélo, la sécurité à vélo et rendre l'enfant autonome étaient les principaux objectifs visés par l'enseignante. ■

Un atelier « jus de pommes » avec les écoles, un vrai délice !

3 classes de l'école Robert Schuman ont participé à la réalisation de jus de pommes avec l'aide des arboriculteurs au verger à côté de l'école maternelle « Bellevue ». : tout d'abord la cueillette des pommes directement dans le verger, puis leur lavage, leur broyage et enfin leur pressage par les enfants guidés par les explications des membres de l'association des arboriculteurs de Sarralbe (Didier, Philippe, Sylvie et Guy).

Au final, la dégustation d'un succulent jus de pomme frais, que les enfants ont adoré ! ■



L'achat de tablettes pour les écoles



La Commune a souhaité que tous les élèves des écoles élémentaires puissent accéder au numérique. 4 valises dotées de 12 tablettes ont été achetées pour les écoles de RECH et du groupe scolaire SCHUMAN.

Les élèves pourront accéder à des exercices, écouter des poésies ou reportages, leur motivation sera accrue. C'est également un avantage pertinent pour les enfants en difficulté. L'apprentissage de la lecture et du graphisme sera facilité.

Cet équipement qui comprend également des ordinateurs portables installés en 2021 a été subventionné par l'Etat dans le cadre du « plan de relance - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Montant total du matériel installé par la commune : 41 377 €

Subvention octroyée : 27 708 €



Un nouvel élan et du dynamisme au périscolaire

Depuis le 1er septembre 2022 le périscolaire est géré par l'ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller).

De nouvelles valeurs civiques sont mises en avant par l'association : citoyenneté, laïcité, solidarité, respect et partage. A travers leurs actions, ils souhaitent impulser une démarche culturelle et développer le « mieux vivre ensemble ».

Les enfants de 3 à 11 ans se verront offrir des visites culturelles, des initiations à divers sports, des découvertes de contes avec l'intervention d'artistes. De nombreuses fêtes sont à l'ordre du jour pour dynamiser les moments passés au périscolaire : fête de la nature, fête de la musique, semaine du goût, mardi gras et bien d'autres événements.

Nous souhaitons « la bienvenue à cette nouvelle équipe d'animation » et « beaucoup de plaisir aux enfants ».



La qualité à petit prix dans l'assiette des élèves

Depuis le mois d'avril 2022, l'EPSMS (Etablissement Public Local Social et Médico-social du Saulnois) cuisine du lundi au vendredi les repas distribués aux 160 élèves fréquentant la restauration scolaire.

La municipalité tenait à ce que les enfants mangent un repas de qualité et équilibré à un prix très correct. En effet, les tarifs s'échelonnent de 1 € à 5,90 € par repas (selon le quotient familial).

Un concours de dessins avec les écoles sur le thème de l'arbre mais pas que !

Pas moins de 19 classes ont participé au concours sur le thème de l'arbre !

Lors de ce concours, deux thèmes ont été abordés : le premier consacré à l'arbre et à la nature et le second portant sur des élections et plus particulièrement sur le vote.

Il s'agissait de sensibiliser les élèves au civisme et leur faire comprendre dans un esprit ludique le déroulement d'un vote. Le vote du plus beau dessin par cycle scolaire s'est tenu en mairie entre les deux tours des élections législatives.

Voici le résultat du scrutin : sur 367 élèves nous avons constaté 348 votants 2 bulletins blancs et une abstention. Une classe était absente lors du vote.

Le taux de participation s'est élevé à près de 95% ! Un bel exemple de civisme.

- Un prix pour le cycle 1 à savoir les maternelles : c'est la classe de Mme Marcus et le dessin d'Anna qui remportent le premier prix. Le prix de la classe est un spectacle sur le thème du facteur, et celui d'Anna est un arbuste.
- Un prix pour le cycle 2 à savoir CP, CE1 et CE2 : c'est la classe de Mme Laetzig et le dessin de Mayline qui gagnent le premier prix. Le prix de la classe est un



spectacle qui se tiendra lundi matin sur le thème de l'homme poubelle, et le prix pour Mayline est un arbuste.

• Un prix pour le cycle 3 à savoir CM1 et CM2 : c'est la classe de M. Fabrizius et le dessin d'Erine qui remportent le premier prix. Le prix de la classe est un spectacle qui se tiendra lundi matin sur le thème de l'homme poubelle, et Erine se voit offrir un arbuste.

L'exposition de l'ensemble des dessins s'est tenu début juillet sous le préau de l'école Robert Schuman.

Un grand merci aux écoles, aux élèves, et aux instituteurs et institutrices pour leur participation au concours de dessins sur le thème de l'arbre ! ■

Nos bacheliers

Comme chaque année, les lycéens ayant obtenu la mention « très bien » et « bien » aux épreuves du Baccalauréat ont été mis à l'honneur le 13 juillet 2022 durant la célébration de la fête nationale. Après un discours de M. le Maire et de Mme Anne FOLNY, chaque lauréat a reçu un diplôme ainsi qu'un chèque d'une valeur de 80 € pour une mention « Bien » et 100 € pour une mention « Très Bien ».

Chaque jeune a pu participer au défilé officiel ainsi qu'au feu d'artifice, tradition que nous avons retrouvée cette année pour le plus grand plaisir de nos yeux. ■



*Toutes
nos félicitations
aux récents
diplômés.*



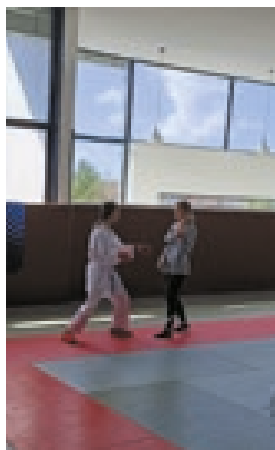
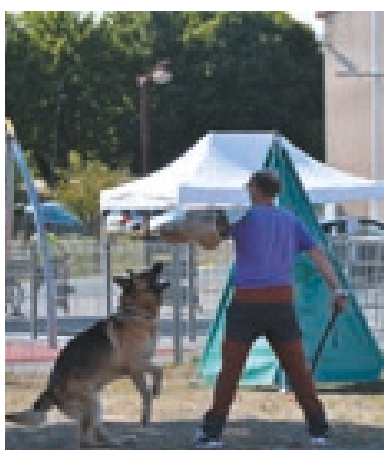
« FAITES » du SPORT 2^{ème} édition

Dimanche le 4 septembre 2022, les associations sportives de Saralbe étaient invitées par monsieur Arnaud JECHOUX, adjoint au maire en charge des sports, à présenter leurs activités sur le site du centre culturel et sportif François Mitterrand.

De 10 heures à 18 heures les habitants désireux de découvrir une activité sportive ont pu s'initier aux sports représentés, observer les démonstrations, échanger et prendre des contacts pour leur future pratique sportive.

Quelques nouveautés avec la présence cette année du Model air club (aéromodélisme) ainsi que de celle du COS Musculation.

Une journée riche et complète pour choisir son activité sportive de l'année pour petits et grands ! ■



Des vacances sportives multi sensations pour nos ados

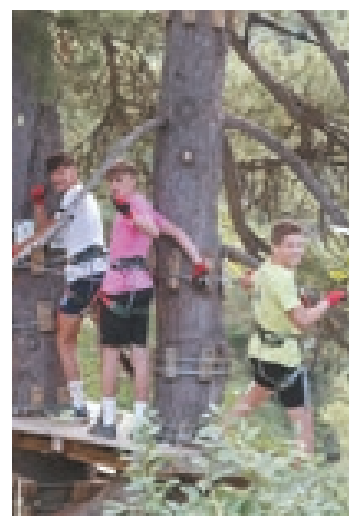
Du 24 au 30 juillet 2022, dans la station des Alpes de La Plagne (Savoie), 29 adolescents de Saralbe ont pris part au séjour sportif dans le centre UCPA situé à 1800 mètres d'altitude.

Au programme : activités sportives, découverte de la nature, des sensations fortes et beaucoup de convivialité.



Les jeunes saralbiges ont découvert la trottinette de descente, mais aussi le rafting, la tyrolienne, les bivouacs avec feux de camp, le « Parkour » ainsi que de très nombreuses animations du soir !

Un séjour sportif et oxygéné du matin au soir sous le regard du Mont Blanc ! ■



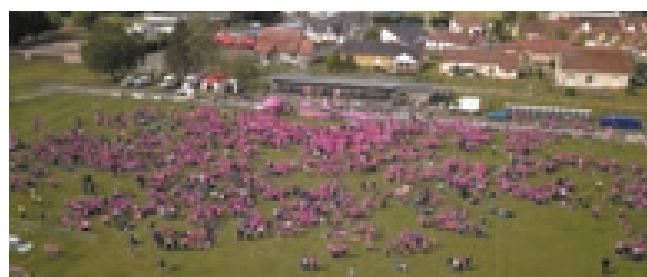
Go Run For Fun Courir pour le plaisir)

Un peu plus de 2800 enfants de 5 à 10 ans, de la grande section de maternelle au CM2, appartenant à 134 classes de 59 écoles de toute la région s'étaient donnés rendez-vous au stade de Saralbe le 31 mai pour participer à la sixième édition de l'événement « Go Run For Fun ».

Nul chronométrage ni classement à l'arrivée, il s'agit avant tout de prendre du plaisir dans un exercice physique de masse.

En dehors d'un joli t-shirt rose offert pour l'événement à chaque enfant et enseignant, chaque participant recevait une médaille sur la ligne d'arrivée.

L'événement organisé à Saralbe figure parmi ceux dont la participation est la plus conséquente de tous ceux organisés dans toutes les autres villes du monde abritant un site industriel INEOS. De plus cette année l'usine automobile d'INEOS à Hambach avait prêté son concours au site de Saralbe.



Comme en 2019, date de la précédente édition, Marjorie Lock, médaillée il y a quelques années en compétition mondiale de karaté et Yann Schrub, qui a décroché la médaille de bronze aux championnats d'Europe d'athlétisme de Munich en 2022, sur la distance du 10000 mètres ont illuminé l'événement de leur gentillesse et des justes paroles qu'ils ont su délivrer aux enfants.

Et comme chaque effort réclame un réconfort, la journée s'est terminée par un pique-nique géant sur la pelouse du stade. ■



Une championne saralbigeoise

Samedi le 29 octobre 2022, Elsa Schmitt obtient la médaille de bronze aux championnats du monde de karaté à Konya (Turquie).

À son retour, le Maire M. Pierre-Jean DIDOT et son adjoint au maire chargé des sports, M. Arnaud JECHOUX ont reçu la jeune saralbigeoise, ses parents, ses entraîneurs ainsi que ses plus fidèles supporters pour une cérémonie dans le hall de la mairie. La pensionnaire du Karaté Do Saralbe s'est vue remettre la médaille d'honneur de la ville pour son exceptionnel parcours sous les couleurs de l'équipe de France. ■



La bibliothèque

GROLL-TROLL – le Rancunier

« Histoire en Allemand »

En partenariat avec la médiathèque de Sarreguemines, la bibliothèque a accueilli « Suzanne » pour animer un conte en langue allemande.

Les élèves de l'école Schuman des classes de CE2, CM1 et CM2 ont donc fait la connaissance de « Groll-troll » (le rancunier). Ce personnage qui bouillonne et qui fait fuir tous ses amis.

Un moment de partage où les élèves ont pu échanger dans la langue de Goethe. ■



La conteuse Léa Pellarin était de passage à la bibliothèque de Sarralbe

Dans le cadre de l'animation "Les bibliothèques fêtent l'automne", par le réseau médiathèque, la conteuse Léa Pellarin était de passage à la bibliothèque de Sarralbe, mercredi le 14 septembre 2022.

Son spectacle d'histoires et de contes : « Éclats de bois, murmures de feuilles » a transposé le jeune public, venu en nombre, dans l'univers des arbres.

Pour illustrer ses propos, la conteuse a utilisé des marionnettes, des bruitages et d'autres accessoires pour le plus grand plaisir des petits spectateurs. ■

Halloween à la bibliothèque

Durant les vacances scolaires, les enfants ont répondu présents pour participer à une lecture d'histoires effrayantes, comme celle de « Grégoire et le château hanté » lue par l'animatrice de la bibliothèque, elle aussi déguisée en sorcière pour l'occasion.

Une chasse à la citrouille a enchanté les plus petits, suivie de différents ateliers de bricolage d'halloween. ■



La bibliothèque a invité les enfants à écouter l'histoire du "Petit Pommier"

Qui dit automne, dit saison des pommes !

Une vingtaine d'enfants ont participé aux ateliers autour de "La Pomme" à la bibliothèque de la Ville, mercredi le 28 septembre 2022.

Une animation riche en découvertes pour les enfants qui ont pu déguster du jus de pomme ainsi que goûter aux différentes variétés proposées.

Pour clôturer cette séance éducative et gustative, les enfants sont repartis avec leur pomme bricolée selon leurs goûts artistiques. ■



La bibliothèque a invité les enfants au "voyage"



Une dizaine d'enfants ont participé à l'atelier créa-conte à la bibliothèque de la Ville, mercredi le 6 juillet 2022.

Une histoire de souris pour rêver, s'évader... Mais pas seulement.

Petite souris a construit en cachette une montgolfière pour partir à la découverte de Paris.

Histoire animée en « Kamishibai », suivi d'un bricolage de montgolfière. ■



Seniors

COLIS POUR LES SENIORS

La persistance de la crise sanitaire et des risques qui lui sont liés, nous a privés une fois de plus de la possibilité de réunir nos aînés pour le traditionnel repas de Noël qui aurait dû se dérouler le 4 décembre 2022. La tradition sera toutefois maintenue par la distribution dès mi-décembre des colis de Noël aux seniors âgés de plus de 70 ans et aux patients et résidents de l'EHPAD St Joseph.

Les bienfaits de l'Activité physique adaptée

Avec l'avancée en âge, les muscles s'affaiblissent et les articulations se détériorent. Il existe pourtant des solutions pour retarder et même prévenir ce processus. ...Et tout cela dans une atmosphère décontractée et conviviale.

Objectifs

- ▶ Développer les fonctions articulaires et musculaires
- ▶ Améliorer l'équilibre statique et dynamique
- ▶ Repousser le seuil de fatigue global
- ▶ Sensibiliser à l'entretien du capital santé

Activités

- ▶ Marche
- ▶ Renforcement musculaire
- ▶ Equilibre
- ▶ Sports collectifs adaptés



Infos pratiques

**Tous les lundis à 13h30 dès le 03
Octobre 2022**

Salle Culturelle François Mitterrand
6 Rue de la Sarre, 57430 SARRALBE

Activités adaptées aux capacités de chacun par un professionnel Siel Bleu

Renseignements et inscriptions

Christel DRUAR
CCAS

Tel : 03.87.97.30.24

E-mail : ccas-ville.sarralbe@wanadoo.fr



La santé
par l'activité physique adaptée !
www.sielbleu.org

Solidarité Ukraine

привіт

Навіть у найгірших снах неможливо уявити, що відчуває простий українець перед обличчям зла, що Росія своїм збройним вторгненням завдала великого горя українській землі, змусивши мільйони наших співгромадян, у тому числі й нашу велику родину – Нікогосяні, Сергійович, Геленідзе - залишити місце проживання і піти до безпритульних, допомагати миролюбним народам і країнам нашої планети. На тлі першого емоційного колапсу важливо дотримуватися правил подяки за слово вдячності, яке ми зобов'язані Франції, яка спілкувалася з нами з представниками адміністративної влади.

Наша нова родина вдячна Serrable City за теплий і турботливий прийом, умови проживання та проживання, безперебійний навчальний процес для розвитку дітей, медичні, соціальні та спортивні потреби. дякую за це, дякую меру міста Саральбе та жителям міста, які допомагали з першого дня. І від імені нашої сім'ї хочемо привітати вас і себе з тим, що в нашій родині з'явився маленький чоловічок, захисник нашої Батьківщини на ім'я Давид. Можна нескінченно говорити про наші проблеми в охопленій війною Україні, але ми знаємо, що з грудня переможемо. Слава Україні, слава герою, слава Франції, слава всім мирним народам.

NIKOGOSIAN Liana

Bonjour.

Même dans le rêve le plus cauchemardesque, il est impossible d'imaginer ce que ressent un Ukrainien ordinaire face au mal, que la Russie, avec son invasion armée, a causé. Beaucoup de chagrin en terre ukrainienne, forçant ainsi des millions de nos concitoyens, y compris notre grande famille de Nikogosiani, Sergeeva, Gelenidze, à quitter leurs lieux de résidence et à entrer dans l'inconnu, pour aider les peuples et les pays épris de paix de notre planète. Sur fond d'effondrement émotionnel complet, il est difficile de trouver les mots justes de gratitude, que mérite la France, qui nous a accueillis avec des représentants des autorités administratives.

Notre famille est reconnaissante à la commune de Sarralbe pour son accueil chaleureux et bienveillant, offrant des conditions de vie n'interrompant pas le processus éducatif pour le développement des enfants et répondant aux besoins médicaux, sociaux, sportifs. Merci encore pour cela, merci au maire de la ville Sarralbe et à Gérard Bergantz qui dès le premier jour ne nous ont pas laissés nous sentir vivre dans un pays étranger. Et de la part de notre famille, nous voulons vous féliciter. Notre famille s'est agrandie avec un autre petit homme, un autre défenseur de notre patrie nommé David. On peut parler sans fin de nos problèmes en Ukraine qui souffre depuis longtemps, mais nous savons que la gentillesse vaincra le mal et que la justice prévaudra. Gloire à l'Ukraine, gloire aux héros, gloire à la France, gloire à toute l'humanité éprise de paix. »

Traduction à l'aide de <https://translate.google>



Ce message a été adressé en mairie de Sarralbe par des familles Ukrainiennes que nous avons accueillies dans notre ville. Cette communauté a dû fuir l'Ukraine dans l'urgence en n'emportant que le minimum comme nos grands-parents y ont été contraints en 1940 lors de la dernière guerre mondiale.

Ces épouses, ces grands-parents, ces enfants ont laissé maris, fils, pères au pays pour « faire la guerre » et défendre nos valeurs communes qui sont les fondements de notre espace de vie libre et en paix.

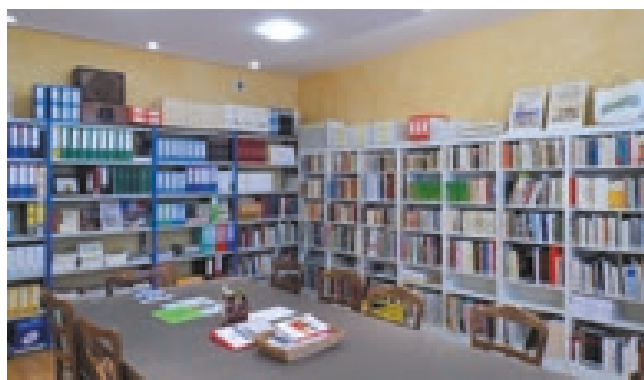
Mais, l'expression de ces familles s'adresse surtout et avant tout à l'ensemble de notre communauté qui a su se mobiliser pour rendre l'arrivée et l'installation de ces familles les plus douces possible.

La commune souhaite à son tour exprimer toute sa gratitude et reconnaissance à toutes celles et ceux : Croix Rouge, Secours Catholique, Restos du Cœur, corps enseignant, associations sportives et culturelles, initiatives privées et anonymes... pour l'amabilité, la bienveillance, l'empathie spontanément mise en œuvre et témoignées à ces familles réfugiées dans notre commune

Indubitablement, humanité et altruisme nous grandissent tous, individuellement et collectivement. ■

La vie de l'association des « Amis du Pays d'Albe » en quelques lignes

Fondée en 1968, par des passionnés qui se sont fixés pour objectif de sauvegarder le patrimoine historique de Sarralbe et de ses environs, notre société d'Histoire compte actuellement 7 bénévoles à perdurer le travail de nos prédécesseurs, trop peu pour nos nombreuses activités qui ne s'arrêtent pas à la mise en valeur du musée ou aux visites guidées.



Publications, bibliothèque et archives

Nous publions chaque année un bulletin qui retrace l'histoire du Pays d'Albe. Ce travail demande des heures de recherches, d'écriture et de mise en page. Au fil des ans, nous avons constitué un précieux fonds documentaire de près de 2000 livres, de photos, de documents et de revues. Certaines collections proviennent de généreux donateurs qui ont eu la présence d'esprit de ne pas les jeter et de leur redonner une seconde vie en les confiant au musée. C'est aussi ça, préserver le patrimoine ! Ces livres, documents ou photos, accumulés et rangés depuis des décennies, demandent à être répertoriés ; un long travail d'inventoriste

vient de débiter. Que vous soyez élève, étudiant, chercheur ou simplement à la quête de renseignements, vous pouvez venir consulter nos archives les lundis après-midi de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

Conférences et manifestations

L'association propose deux conférences annuelles, publiques et gratuites de même qu'une braderie de livres d'occasion. L'organisation d'une sortie permet également à nos membres de découvrir le patrimoine de notre région comme celle du 30 avril dernier à Frauenberg.

Nos bénévoles répondent à de nombreuses demandes de recherches historiques et généalogiques ainsi qu'à la sollicitation d'autres associations, des écoles et de la municipalité. Le travail ne manque pas, mais les bras oui ! Nous lançons un appel aux volontaires et amoureux du patrimoine local à venir rejoindre nos bénévoles, même si ce n'est que pour une aide ponctuelle.■

E-mail : maisondestetes.sarralbe@yahoo.fr
[www: sites.google.com/site/museedesarralbe](http://www.sites.google.com/site/museedesarralbe)
 Facebook : musee.sarralbe



La commémoration du Knop

Le 14 juin 1940, alors que l'armée française a été balayée, l'armée allemande entre dans Paris pour une occupation qui durera plus de quatre ans.

Le 14 juin 1940 les troupes nazies défilaient sur les Champs Élysée.

Le 14 Juin 1940, sur le territoire de la proche région ainsi que sur celui de notre ville, sur le site du Knop, le 1er régiment de grenadiers polonais au côté du 51ème RMIC résistaient encore dans un combat acharné à la tentative de percée de l'armée allemande dans "la trouée de la Sarre".



Gardons en mémoire cet épisode héroïque et tragique de la dernière guerre mondiale en pérennisant la commémoration de ces ultimes combats pour la liberté.■

Le 11 novembre

Bénédiction du drapeau de la FEVAL

Le 11 novembre 2022, lors de la messe du Souvenir en hommage aux morts pour la France, le nouveau drapeau de la Fédération des Engagés Volontaires Alsaciens et Lorrains aux armées françaises (FEVAL) a été béni par monsieur l'Archiprêtre de la Sainte Trinité de l'Albe.

Suite à une réorganisation de la FEVAL au niveau mosellan, la section de Saralbe est devenue secteur de Saralbe, raison de l'attribution de ce nouveau drapeau.

La Fédération des Engagés Volontaires Alsaciens et Lorrains aux armées françaises – secteur de Saralbe est représentée par monsieur Frédéric DUSSORT, vice-président et porte-drapeau.

Légion d'Honneur

Par décret du Président de la République en date du 09 juillet 2022, le président de l'Union Nationale des Combattants de Saralbe & environs, monsieur Stéphane HUTTIN, a été nommé, à titre militaire d'active, au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

La cérémonie de remise de cette plus haute distinction de la République s'est déroulée à Phalsbourg, le 8 novembre 2022, au sein du 1er régiment d'hélicoptères de combat sous l'autorité du général de brigade Frédéric Barbry, commandant la 4^e brigade d'Aérocobmat. ■



L'aide alimentaire proposée sur la commune aux personnes en difficultés

CENTRE ITINERANT – RESTOS DU COEUR

**Les Restos du Cœur viennent à votre rencontre au
1, rue de Strasbourg à Saralbe**

Les Restos du cœur interviennent dans la commune de Saralbe depuis le mois de novembre 2021.

Ils proposent une épicerie itinérante qui s'arrête tous les jeudis de 9h30 à 11h30 pendant la période hivernale et les jeudis des semaines paires aux mêmes horaires de mars à novembre au Château Massing, rue de Strasbourg.

En cas de difficultés, vous pouvez vous rendre directement sur place, des bénévoles vous accueillent afin de faire le point sur votre situation et d'identifier vos besoins.

LA CROIX ROUGE

Rue St Philippe à Saralbe – à côté de l'Ecole Robert Schuman

Pour bénéficier de la distribution alimentaire de la Croix Rouge, vous devez vous adresser à l'Assistante Sociale de Secteur (tél. : 03.87.78.67.70 pour prendre RDV).

Les distributions se font uniquement sur RDV (tél. : 03.87.97.82.34) tous les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17h30.

LE SECOURS CATHOLIQUE

28, rue Clémenceau à Saralbe

En janvier 2023, le secours catholique après avoir longuement muri son projet ouvre une épicerie solidaire à Saralbe. Ce sera également un lieu d'accueil et de rencontres, un endroit où les personnes pourront partager un moment de convivialité autour d'un café. Les dates et les horaires ne sont pas encore connus. Si vous rencontrez des difficultés ou si le bénévolat vous tente vous pouvez contacter le secours catholique au n° de téléphone :

06.26.15.79.90.

Une rose, un espoir

Les motards, bénévoles et amis de l'association « Une Rose un Espoir » secteur de Saralbe se sont retrouvés sur le parvis de la mairie le vendredi 13 mai, pour remettre au représentant de La Ligue contre le cancer du Département de la Moselle un chèque de 62 000 €, fruit de la récolte de dons au cours du week-end du 30 avril et 1er mai 2022.

Le principe est le suivant : **les motards proposent en sillonnant les villages une rose pour un don de 2€ minimum.**

Après 2 années d'absence sur le terrain pour cause de pandémie, le comité de l'association était heureux de la

somme collectée qui est venue gonfler celle remise au niveau national à la Ligue contre le cancer : **1 912 077 €**. Le comité est déjà en plein travail pour la 25^{ème} édition de " La Rose" ! Le rendez-vous est donné les 29 et 30 avril 2023. Si vous voulez participer à cet élan de générosité, d'amitié et de solidarité, n'hésitez pas à nous contacter. ■

Contact :

uneroeunespoirsaralbe@gmail.com

Facebook : Une Rose un Espoir Saralbe



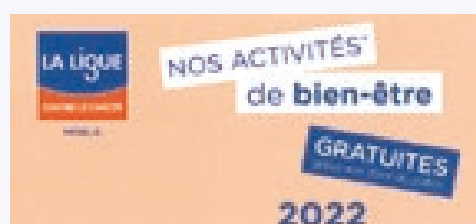
La ligue contre le cancer

La ligue contre le cancer propose des activités de bien-être, d'accueil, d'écoute, d'information, d'échanges et de rencontres conviviales. La vocation de ces espaces est de rassembler en un lieu unique, animé par des bénévoles et des professionnels, un ensemble d'activités et de services gratuits destinés à surmonter l'épreuve du cancer et à retrouver une vie normale. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le n° de téléphone :

03.87.18.14.94

ou

cd57@ligue-cancer.net



GRATUIT en Moselle

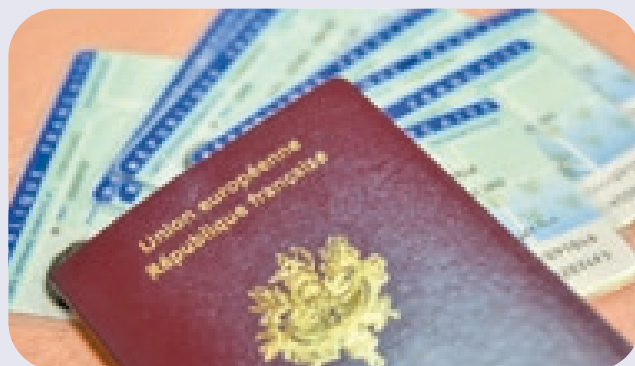
Au choix *
en présentiel et/ou visioconférence
7j/7

- 1 Équipe pluridisciplinaire pour une prise en charge globale**
- 1 Bilan initial permettant de vous proposer une prise en charge sur mesure et totalement adaptée à vos besoins**
- 19 Activités proposées - 11 PARTENAIRES diplômé(e)s**
Yoga, Bodyzen, Stretching, Renforcement musculaire, Gym sur chaise, Tai-Chi-Chuan, Ateliers psychomoteur, Pilâtes, Sophrologie, Do-In, Diététique, Socio-esthétique, Conseil en image, Relooking, Art-créatif, Cuisine...
- 11 Activités proposées de Sport-Santé en partenariat avec des clubs mosellans****
Marche Nordique, Tennis Santé, Natation Santé, etc...
- 6 Consultations suspendues - 27 PSYCHOTHÉRAPEUTES PARTENAIRES**
Jusqu'à 6 consultations prises en charge par notre comité soit 420 €/personne (malades et/ou aidants proches).
Grâce à un partenariat avec le Centre Pierre Janet
- 5 Consultations de shiatsu - 1 PRATICIENNE PARTENAIRE**
Le shiatsu est une thérapie qui permet de mieux appréhender les différentes étapes de la maladie.
- 3 Consultations de diététique - 3 DIÉTÉTIENS PARTENAIRES**
En plus des ateliers en groupe, vous pouvez bénéficier de *3 consultations individuelles soit 210 €/personne atteinte et/ou ayant été atteinte d'un cancer.

**** sur présentation d'un certificat médical**

Plus d'informations : 03 87 18 14 94

ou **cd57@ligue-cancer.net**



La prise de rendez-vous en ligne pour établir ou renouveler vos cartes d'identité ou passeports

L'augmentation des demandes de renouvellement de cartes d'identité ou de passeports, occasionne un flux croissant d'appels téléphoniques au service d'état-civil de la mairie. Pour permettre aux agents communaux de continuer à assurer leurs missions traditionnelles de suivi de l'état-civil, la commune a décidé de mettre en place un système de prises de rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et les passeports.

Le service sera opérationnel courant décembre 2022 pour les rendez-vous disponibles à partir de janvier 2023. Le service de prise de rendez-vous par téléphone ne sera plus possible à partir de cette date.

Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la ville de Sarralbe
www.sarralbe.fr,

en suivant le cheminement ci-dessous :

Vivre à Sarralbe / démarches et documents administratifs / état-civil – Identité

L'outil de prise de rendez-vous propose les services suivants :

- Ouverture du service de prise de rendez-vous 24h/24 et 7j/7,
- SMS et E-mail de confirmation et de rappel de rendez-vous,
- Envoi de la liste des pièces à apporter le jour du rendez-vous,
- Annulation et déplacement d'un rendez-vous en un clic,
- Accès direct au site de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) pour la réalisation du formulaire de pré-demande en ligne et l'achat du timbre fiscal si nécessaire.



Vivez Sarralbe en mode « connecté »

Facebook, IntraMuros et www.sarralbe.fr

Toute l'actualité, des informations pratiques, toutes les informations sur l'activité de ses associations et l'animation de la ville..., des documents administratifs en téléchargement.

Retrouvez « tout Sarralbe » sur sa page Facebook, sur son site internet rénové mais également sur l'application IntraMuros.

Vous en avez peut-être déjà entendu parler autour de vous, ou vous l'avez déjà vu sur les réseaux sociaux : depuis le mois de septembre, **Sarralbe est sur IntraMuros !**

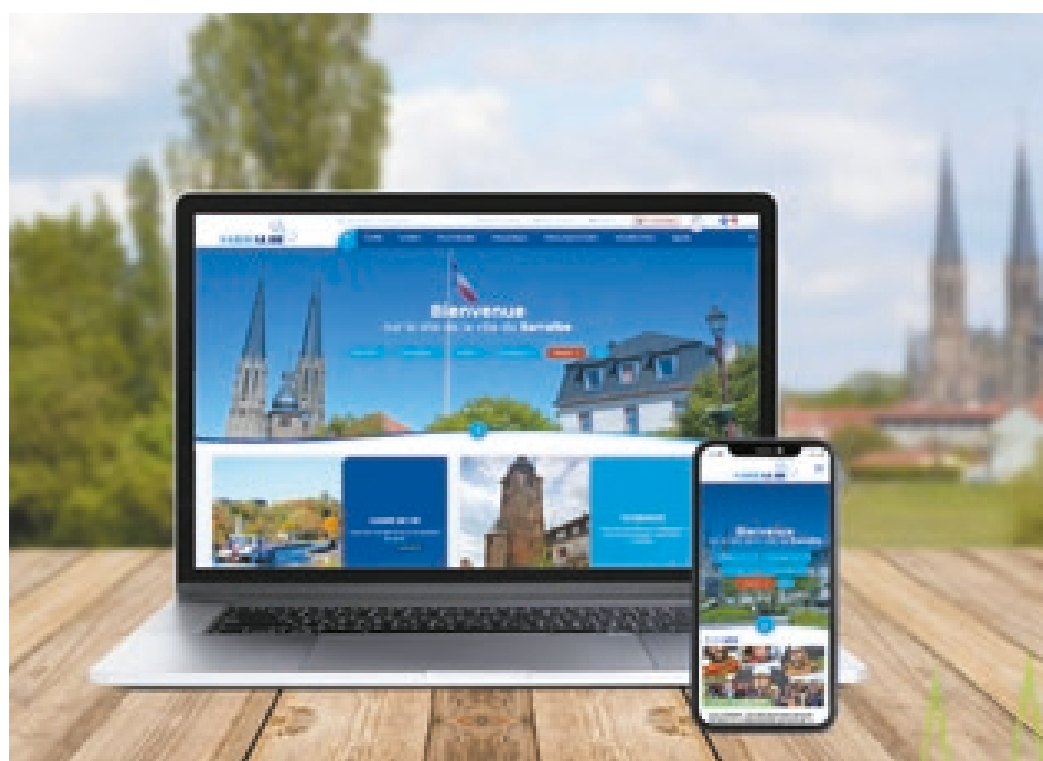
IntraMuros, c'est une application mobile qui vous permet d'avoir dans votre poche l'essentiel, tout ce dont vous avez besoin pour obtenir des informations sur votre Commune : actualités, événements, animations et sorties, commerces et associations, annuaire, services publics, arrêtés municipaux, etc ..

IntraMuros vous permet également de recevoir des alertes directement sur votre smartphone et de signaler tout problème (éclairage, route, trottoir...) ■



Découvrez et téléchargez Sarralbe sur votre mobile à l'aide du QR Code

(explications en images)



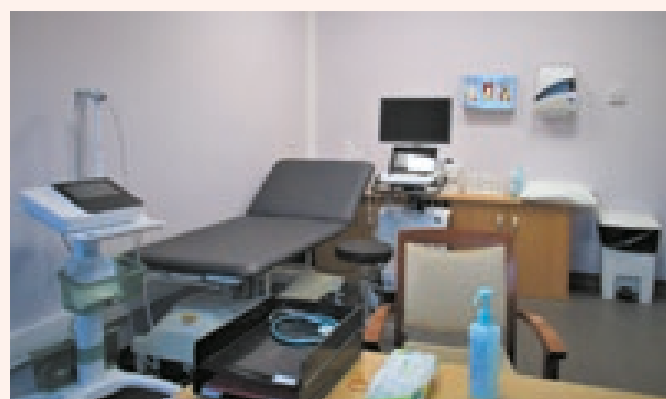
Hôpital St Joseph, labellisé « Hôpital de proximité »

Pour pallier la raréfaction des médecins et notamment des spécialistes, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a fait appel aux différents hôpitaux de son territoire afin de proposer de nouveaux services à la population. Parmi les premiers, l'hôpital-EHPAD Saint Joseph de Saralbe a été labellisé « hôpital de proximité ».

À ce titre, l'hôpital Saint Joseph propose depuis la rentrée 2022 de nouveaux services : 2 spécialistes (un cardiologue et un pneumologue spécialisé dans les troubles du sommeil), donnent des consultations ouvertes à toute la population deux après-midi par semaine. Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de contacter l'accueil de l'hôpital au :

03.87.97.32.00

Fournissant les locaux, le matériel et le temps de secrétariat médical, l'hôpital Saint Joseph espère pouvoir bientôt proposer d'autres consultations de spécialistes tel que dermatologue, rhumatologue, sage-femme, ...en fonction des professionnels intéressés par les créneaux horaires encore disponibles. ■



Sarralbe, lauréate du tournoi des « petites villes préférées » des auditeurs de Radio Mélodie

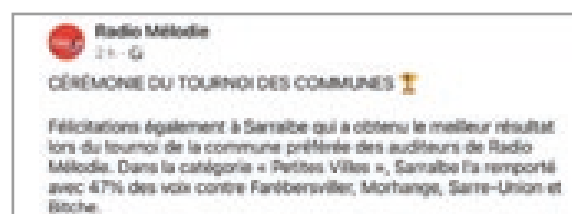
Que ce soient ses lieux emblématiques : sa Porte de ville du XIII^{ème} siècle, son église avec ses deux clochers altiers visibles de très loin, bien avant d'arriver à Sarralbe,

son esprit de Saint-Martin : la générosité, l'empathie et l'ouverture sur les autres,

sa fête patronale avec sa « kirb », son défilé ancestral avec Saint-Martin sur son cheval accompagné de tous les enfants des écoles ou les multiples autres animations organisées tout au long de l'année,

autant de particularités qui ont distingué notre ville des autres communes en lice.

Dans sa catégorie, Sarralbe a obtenu le meilleur score avec 47 % des voix devant Farébersviller, Morhange, Sarre-Union et Bitche. ■



La fête du cochon à Eich

Après 2 années d'absence liée au Covid et à la pandémie, la fête du cochon s'est déroulée le 14 août 2022 à Eich dans une ambiance joyeuse, avec une météo estivale au rendez-vous.

Plus de 500 personnes se sont retrouvées lors du repas de midi pour déguster le jambon à la broche préparé par le comité du foyer.

L'après-midi, 24 équipes en doublette ont participé au concours de pétanque pendant que les amateurs de danse étaient nombreux à évoluer sur la piste sous un beau soleil.

La soirée s'est achevée dans la joie et la bonne humeur avec la dégustation des pizzas-flamms cuites au feu de bois. ■



Les soirs de marchés au centre-ville

Cette année, la ville a organisé des « soirs de marchés » en juillet et en août : marchés du terroir et de l'artisanat, concerts, animations pour les enfants, restauration...

Une subtile programmation qui a permis des moments festifs et conviviaux ainsi qu'un été ensoleillé en musique à Saralbe.

Cette animation a bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 80 % dans le cadre du programme européen Leader financé par le FEADER. ■



La 21^{ème} édition du Salon des Arts de la Table et de la Gastronomie

Les 5 et 6 novembre 2022 s'est tenu au centre Socio-Culturel notre traditionnel salon des arts de la table et de la gastronomie.

Pour accueillir un plus grand nombre de visiteurs, nous avons prolongé cette année les horaires d'ouverture, le salon était ouvert le samedi et dimanche de 10h00 à 18h00. L'accès gratuit mis en place l'année dernière a été maintenu pour les visiteurs.

Une trentaine d'exposants étaient au rendez-vous. Dans les différentes allées, les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir certaines spécialités culinaires et se restaurer sur place notamment grâce aux différents pôles de restauration.

Le salon a été marqué par quelques événements :

Le samedi matin les enfants qui le souhaitaient ont pu réaliser un superbe gâteau au chocolat.



Le samedi après-midi nous avons organisé un concours ouvert à tous sur le thème d'une revisite de la tarte aux pommes.

Le dimanche quant à lui s'est articulé autour du repas gastronomique réalisé par le traiteur GAYER ainsi que de deux démonstrations culinaires : la première animée par Monsieur Julien FROEHLIG président de la fédération des boulangers qui a réalisé une bûche et la seconde dirigée par Monsieur Mathieu OTTO, meilleur ouvrier de France, chef du Saint Walfrid qui a réalisé de la sole. ■



La fête de la Saint-Martin

Le jeudi le 10 novembre 2022 à la tombée de la nuit, éclairés par leurs lanternes confectionnées en classe, les élèves ont suivi Saint-Martin et les oies jusqu'au centre sportif et culturel. Les parents ont apprécié les chants de leurs enfants encadrés par les professeurs d'école.

Cette belle soirée a été clôturée par la distribution de « Maenele » et de soupe. ■



La fête de la Saint-Nicolas

Malgré son emploi du temps chargé Saint-Nicolas s'est rendu très tôt vendredi le 2 décembre 2022 à l'école Robert Schuman.

Petite nouveauté, le cortège s'est arrêté à l'EHPAD où les élèves ont offert un panier garni aux résidents, avant de se rendre devant le centre culturel et sportif, rue de la Sarre. Au terme de sa déambulation le Saint Patron des écoliers a distribué mandarines et pains d'épices aux enfants qui ont été sages durant l'année. ■



Noël à Sarralbe

**Cette année, les festivités de Noël auront lieu
vendredi le 16 décembre 2022 de 16h à 21h
et samedi le 17 décembre 2022 de 14h à 20h.**

Au programme : une quarantaine d'exposants réunis autour de la gastronomie, l'artisanat et la féerie de Noël, des spectacles de Noël pour les enfants, une fanfare de rue, une déambulation de mascottes... et des stands de restauration sur le thème des fêtes de fin d'année.

Noël se fête en grand à Sarralbe ! ■



Un atelier de confection de couronnes de l'Avent

Dans le cadre de la préparation des Fêtes de Noël, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont proposé une matinée récréative aux résidents du Foyer pour Personnes Âgées. C'est ainsi qu'un petit groupe de volontaires s'est retrouvé vendredi le 18 novembre 2022 de 10 h à 12h pour un atelier de confection de couronnes de l'Avent.

C'est dans la bonne humeur, que cette petite équipe a fait preuve de créativité et de patience durant deux heures de bricolage. À la fin de la matinée, 11 couronnes de l'Avent sont sorties de cet « atelier » improvisé pour l'occasion, qui seront offertes à tous les locataires du FPA. ■



Un concert en hommage à Nicholas Angelich

Concert en partenariat Ville de SARALBE / Festival de FÉNÉTRANGE

Ce concert a été dédié au très regretté Nicholas Angélich, ami du Festival de Fénétrange, décédé en ce début d'année 2022.

Marie-Ange Nguci, pianiste remarquable de la jeune génération a été l'une de ses élèves.

Le samedi 24 septembre dernier elle a ébloui le public présent dans la salle du Centre Socio-Culturel de Saralbe en interprétant le 5e concerto pour piano de Beethoven que Nicholas Angélich aimait tellement.

En deuxième partie de la soirée c'était aussi l'occasion de nourrir une collaboration de longue date avec nos amis des Czech Virtuosi et leur chef Eric Lederhandler, qui nous font toujours redécouvrir avec autant de personnalité, les grands classiques du répertoire pour orchestre symphonique en l'occurrence et pour la circonstance la 8e symphonie d'Antonin Dvorak. ■



Un concert de musique classique



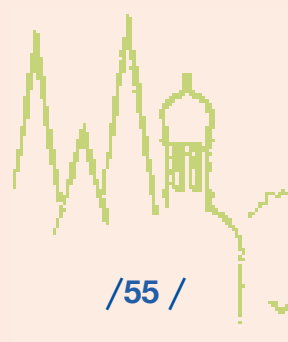
Le 11 juin un concert a été donné par
Le SYMPHONIQUE DE THIONVILLE-MOSELLE
en partenariat avec le département de la MOSELLE
et la ville de SARRALBE

Au programme :

- Ouverture : les Créatures de Prométhée,
op. 43 de Ludwig van Beethoven
- Variations sur le thème de Haydn,
op. 56 de Johannes Brahms
- Symphonie n°2 en ré majeur,
op. 36 de Ludwig van Beethoven

La fête de la Musique

**Le 21 juin : une tradition respectée, un rendez-vous musical, festif
et convivial incontournable pour bien démarer la saison estivale**



Des polyphonies corses

Les jeudi 29 et vendredi 30 septembre Ardevie a organisé deux veillées de polyphonie corse en la petite église de Rech qui a vibré des voix du trio ALMA, trois des chanteurs du groupe corse I MUVRINI : Jean-François LUCIANI, Alain BERNARDINI et Stéphane MANGIANTINI.

Ces veillées qui se voulaient intimistes ont allié chants polyphoniques sacrés et traditionnels avec de nombreuses interactions avec un public enchanté.

Le week-end fut consacré à un séminaire d'initiation au chant polyphonique orchestré par main de maître par le trio corse qui a réussi le miracle de faire chanter au bout de deux heures seulement un Agnus Dei polyphonique par un groupe de trente stagiaires pour lequel ce fut une première rencontre.

La polyphonie ou pagjella en corse, est inscrite sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO depuis 2009.

Le chant polyphonique corse n'est pas, comme beaucoup le pensent, un chant folklorique. Il est un moyen d'expression vivant, un lien très fort qui relie dans le temps tous les interprètes à une chaîne de mémoire.



Vibrer la puissance d'évocation à son émotion, c'est sentir battre le cœur immémorial de l'Île de Beauté. La polyphonie corse est une expression unique dans le bassin méditerranéen qui puise ses sources dans la vie de tous les jours, dans les événements religieux, familiaux, sociaux. Comme dans toutes les sociétés modernes, des transformations se sont produites, plongeant dans l'oubli certains chants qui accompagnaient ces gestes quotidiens, comme ces berceuses que les femmes chantaient aux nouveau-nés.

Malgré tout, même si certains chants ont disparu, les chants qui résonnent aujourd'hui, dépassent les frontières de l'Île de Beauté. Et c'est en réinvestissant avec force ce mode d'expression que des chanteurs comme le trio ALMA (âme en corse), ont su redonner la place majeure qui a été la sienne dans la communauté villageoise corse ayant nourri des générations entières, sa sensibilité et ses rêves secrets. ■



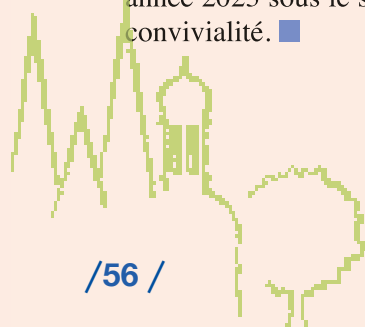
Rendez-vous le vendredi 29 septembre 2023 à 20h pour une nouvelle édition de la veillée polyphonie en l'église St Martin et les samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2023 pour un séminaire « Initiation à la Polyphonie » niveau 1 et niveau 2 au Centre Culturel et Sportif

Renseignements ARDEVIE
Christiane Barbiche – Tél. : 06 36 00 92 81

Le concert du Nouvel An 2023

Après plusieurs années blanches pour cause de pandémie, nous espérons renouer avec le désormais traditionnel Concert du Nouvel An. Nous retrouverons avec un bonheur partagé, La Philharmonie de Strasbourg avec Rémy Abraham à la baguette.

D'ores et déjà retenez la date du 15 janvier prochain pour ce concert qui, comme par le passé, permettra de placer cette nouvelle année 2023 sous le signe du bonheur et de la convivialité. ■



Concerts organisés par ARDEVIE en partenariat avec la ville de Sarralbe

Les Petits chanteurs à la Croix de Bois

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois se sont produits le mercredi 23 mars 2022 en l'Eglise St Martin de Sarralbe.

La Cathédrale de la Sarre a vibré des voix cristallines des Petits Chanteurs venus apporter des messages de partage, de paix, de valeurs humanistes, citoyennes et du respect de l'autre à travers les chants sacrés et profanes. Message d'amour en direction des Hommes, un chant de l'âme qui parle au cœur.

En première partie, la prestation de la chorale Souffle d'Avenir menée de main de maître par Madame Bernadette Schwartz a été très appréciée du public. ■



Natasha St-Pier

Vendredi 29 avril 2022.

De la petite Fleur de Lys dans Notre Dame de Paris, en passant par un premier album en hommage à Ste Thérèse de Lisieux (disque d'or), Natasha St-Pier a posé ses valises à Sarralbe pour un concert dans la cathédrale de la Sarre, le vendredi 29 avril 2022.

En première partie, la chorale « Vocal 'Avenue » a interprété un éventail de mélodies légendaires. Comme dans une symphonie, toutes les voix placées sous la direction de Patrick Huber ont émerveillé le public. ■



Une soirée dédiée au personnel communal

Après deux années de conditions sanitaires exceptionnelles, la municipalité a mis à profit cet été une accalmie dans la propagation de la Covid-19 pour renouer avec certaines traditions. C'est ainsi que l'équipe des adjoints au maire et l'ensemble du personnel se sont retrouvés, avec beaucoup de plaisir lors d'une soirée dédiée au personnel jeudi le 30 juin 2022.



Dans son allocution, Monsieur le maire s'est adressé au personnel en ces termes : *« Avec mes adjoints, je vous adresse à tous un grand merci pour votre dévouement, votre capacité sans cesse renouvelée à tirer le meilleur de vous-mêmes pour relever au quotidien les défis que représentent la pleine gestion de nos multiples missions de service public. »*

Ces dernières années ont été marquées par des mouvements conséquents du personnel communal, de jeunes recrues étant venues prendre le relai d'agents qui ont demandé à faire valoir leurs droits à la retraite. Dans l'ordre chronologique :

- **M. Marc MULLER**, électricien de profession, après près de 25 ans de bons et loyaux services,
- **Mme Martine SCHNEIDER**, aide maternelle, après près de 44 années de dévouement auprès de plusieurs générations de jeunes enfants de Saralbe,
- **Mme Marie Joëlle HITZ**, aide maternelle à l'école Bellevue, après plus de 38 années au service de plusieurs générations de jeunes enfants de Saralbe,
- **M. Martin JANSEM**, agent d'entretien, après plus de 41 ans d'activité professionnelle passées à assurer la propreté et l'entretien de nos rues et espaces publics
- **Mme Carine PORT**, responsable du service d'état-civil, citoyenneté et réglementation, au terme d'une carrière de plus de 37 années.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remettre la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et

Communale aux agents dont les mérites ont été reconnus par M. le Préfet :

- **M. Romain BEHR**, ingénieur territorial responsable du service technique - médaille échelon « Or » pour plus de 35 ans de dévouement au service de notre commune et de ses habitants.
- **Mme Nathalie DEBES**, adjointe administrative principale de 1ère classe, secrétaire du service technique et pré-instructrice des autorisations d'occupation des sols - médaille échelon « Or » pour plus de 35 ans de dévouement au service de notre commune et de ses habitants,
- **M. André RIGAUX**, attaché territorial responsable de l'équipe des agents techniques de terrain, d'entretien et d'exploitation de la voirie, des espaces verts, de la propreté des espaces publics, du fleurissement et d'entretien des locaux communaux, enfin agent de prévention des risques professionnels - médaille échelon « Or » pour plus de 35 ans de dévouement au service de notre commune et de ses habitants,
- **Enfin, M. Raphaël SCHAEFER**, adjoint technique principal de 1ère classe spécialiste du fleurissement et des espaces verts - médaille échelon « Argent » pour plus de 20 ans de dévouement au service de notre commune et de ses habitants.

C'est autour d'une bonne table et dans une ambiance conviviale que s'est prolongée cette soirée de retrouvailles. ■

De nouvelles recrues en Mairie

De nouvelles forces vives en mairie, qui prendront bientôt le relai de ceux qui sont sur le départ à la retraite.

Marie THIÉBAUX, service technique

Madame Marie THIÉBAUX, originaire de Reims dans la Marne, domiciliée à Sarralbe, a été recrutée le 1er septembre 2022 pour prendre la tête de nos équipes techniques de terrain. Sa formation initiale, tournée vers la botanique, l'a d'abord amenée vers le métier de jardinier qu'elle a exercé avec passion. Après avoir formé et encadré des publics d'adultes en situation de handicap dans les métiers d'espaces verts, la voici dans un cadre administratif mais toujours dans une mission de service public. Elle prend en charge le suivi technique des travaux d'entretien extérieurs et des manifestations culturelles, sportives et d'animations.

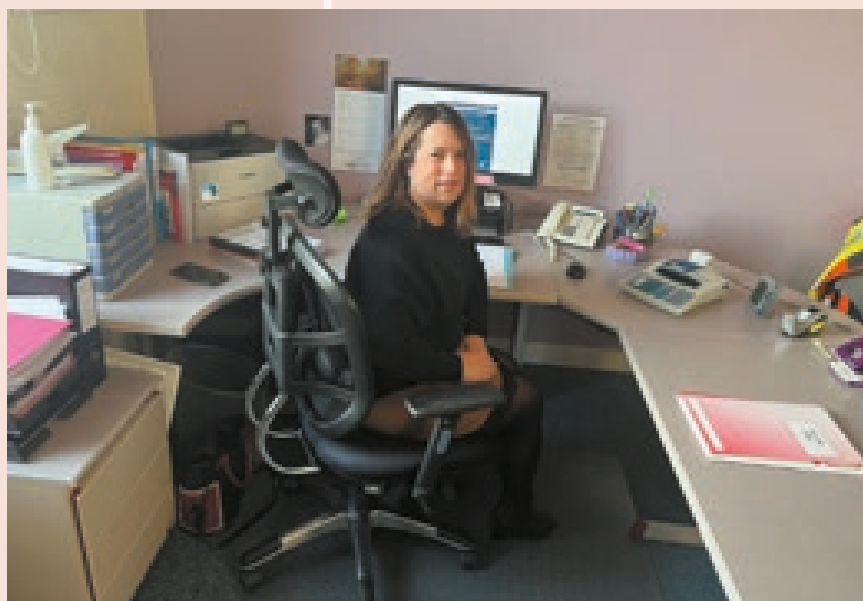
Nous lui souhaitons une longue carrière parmi nous. ■



Julie WIPF, service comptabilité

Depuis le 1^{er} février, **Madame Julie WIPF**, titulaire d'un BTS « Assistante de gestion » a rejoint le service financier de la mairie. Après 10 années d'activité professionnelle au service « Comptabilité clients » chez Bluetek, entreprise bien connue à Sarralbe, elle vient seconder Mme Aurore MOTSCH, responsable du service financier de la ville.

Maman d'un petit garçon de 2 ans, Mme Julie WIPF, très dynamique, est investie dans les associations de la commune, nous lui souhaitons une longue carrière parmi nous ! ■



Le mot de la majorité

Madame, Monsieur,

Une guerre à la porte de l'Europe, une flambée des prix de l'énergie, une nouvelle vague de Covid, ces évolutions aussi soudaines qu'inattendues de la marche du monde ont incontestablement affecté nos quotidiens.

Néanmoins le calendrier des projets à concrétiser durant le mandat et présenté lors de la campagne électorale est respecté. Les rues des Hirondelles et des Fauvettes ont été totalement réhabilitées et la restructuration de la traversée d'Eich se poursuit dans le respect du planning initial. Ces réalisations se sont déroulées conformément à la démarche qui a toujours prévalu à savoir : consultation de la population directement concernée en préalable des travaux et prise en compte des remarques pertinentes et améliorations proposées lors de l'avancée des chantiers.

Nous multiplions les actions envers l'ensemble de la population :

Lors de la rentrée de septembre un nouveau service de proximité attendu depuis de longue date a vu le jour : la micro crèche. « Le Château des Cigogneaux » permet désormais l'accueil de tous petits enfants.

Le service de restauration pour les enfants des écoles de notre commune est proposé à des tarifs accessibles. Le repas à 1€ destiné aux familles les plus modestes garantit à tous une alimentation équilibrée.

Pour le deuxième été consécutif un séjour dans les alpes a permis à tout adolescent de Saralbe qui le souhaitait de s'initier durant une semaine à des activités de plein air.

Alors que nous pensions que ce virus pernicieux avait perdu de sa véhémence, ce dernier continue à bouleverser notre vie sociale. C'est avec un profond et sincère regret que cette année encore le traditionnel repas de fin d'année de nos aînés a été annulé et remplacé par une distribution à domicile de colis de Noël. Chacun comprendra que cette décision a été dictée par la prudence et la prévoyance.

Chers concitoyens, émettons le vœu que l'élan de solidarité manifesté lors de l'accueil de la communauté ukrainienne se poursuive à l'occasion des fêtes de fin d'années.

Le groupe majoritaire vous souhaite le meilleur et de passer auprès de vos proches et amis de chaleureuses et joyeuses fêtes de fin d'année.

Le mot de l'opposition

Les conseillers municipaux de la minorité, Marie-Laure MEYER-BERG, Marie HENNARD, Armand GROSS, Patrick HINSCHBERGER, Jean Paul SCHMITT, adressent en priorité, une pensée solidaire et compatissante à toute la population qui subit de plein fouet les durs effets des crises qui s'additionnent: covid, santé, inflation, énergies, vie chère etc... Très nombreux sont ceux qui connaissent un moral perturbé et un pouvoir d'achat fragilisé. Nombre d'entreprises ou commerces, connaissent des difficultés.

Au conseil municipal, notre minorité est étouffée (représentation négligeable). Nous aurions beaucoup à exposer. Notre expression est limitée à ½ page du bulletin. Le maire s'octroie l'éditorial plus la page de la majorité soit 2 pages entières, sans compter sa publicité. De plus cette « majorité » n'est pas gênée de sortir ce bulletin avec ½ page blanche... Chacun appréciera...

La page Facebook (accessible à tous) se relance. Vous trouverez des informations sous un autre regard avec explications complémentaires sur la vie de notre ville. Soyez curieux et retrouvez-nous début décembre, sur la page Facebook : « Saralbe le collectif citoyens ».

Nous aborderons tous les domaines de la vie collective : finances, impôts, subventions, urbanisme, habitat, eau, assainissement, associations, solidarité, environnement, ordures ménagères... et tous les sujets qui vous intéressent, même les anecdotes de la vie municipale.

Dans cet esprit, nous répondons ici à de nombreuses interpellations quant à l'absence de nos élus dans la distribution des colis de NOËL. A part Patrick, les 4 autres sont évincés par décision du Maire. Remarque : ces colis sont payés par la commune (= vous) et non le Maire...(à suivre)

Malgré toutes ces perturbations, nous vous souhaitons, du fond du coeur, de belles fêtes de fin d'année. Que 2023, vous apporte beaucoup de positif surtout en matière de santé, de vie familiale et collective, afin de garder le moral dans les épreuves. Nous demeurons à votre écoute pour agir pour vous.



Le projet de révision du plan local d'urbanisme de Sarralbe

Par une délibération en séance du 6 mars 2021, le conseil municipal de Sarralbe a prescrit à l'unanimité des voix une révision de son plan local d'urbanisme qui date de 2004.

Les objectifs fixés sont :

- d'actualiser le projet d'aménagement et de développement durable de notre commune pour se projeter dans un avenir à moyen terme,
- d'intégrer le plan de prévention des risques technologiques autour du site industriel Inéos,
- de mettre à jour les nouvelles servitudes qui grèvent certains terrains (terrains pollués, affaissements résiduels des concessions de sel, conduits de gaz et d'hydrocarbures...).

Pour accompagner les élus de la commune dans cette révision, un bureau d'études spécialisé a été engagé, l'Atelier des Territoires à Metz.

S'agissant du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), notre commune privilégie un taux de croissance moyen de la population de 0,5 % par année, motivé par les perspectives économiques locales en particulier sur la zone d'activités Europôle 2 de la CASC, distante de 4 kms de Sarralbe. Ce scénario de développement signifie qu'il y aura environ 400 habitants supplémentaires à Sarralbe à l'horizon 2035 avec une nécessité de créer 300 à 345 logements dont 170 logements au sein de l'enveloppe urbaine actuelle et 170 logements à construire en extension dans le cadre d'un lotissement d'habitations.

Les études de ce nouveau lotissement d'habitations au lieudit « Holztzel » à Rech sur une superficie d'environ 5,6 hectares ont d'ores et déjà démarré, notre commune n'ayant déjà plus à l'heure actuelle de possibilité de développement.

Toutefois, la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience (dite loi climat et résilience) comporte des mesures visant à amplifier la « sobriété foncière » c'est-à-dire à limiter la consommation des terrains pour des constructions ou une imperméabilisation.

Elle a fixé un objectif de zéro artificialisation nette des sols dès 2050 et un calendrier progressif sur 30 ans.

D'ores et déjà d'ici 2031, il faudra limiter la consommation des terres. Cette trajectoire doit être déclinée dans tous les documents d'urbanisme en cours de révision.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est le « super plan d'urbanisme » de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences devra également être modifié ou révisé avant 2026 afin d'intégrer les objectifs de cette loi. Or, le plan local d'urbanisme de notre commune en cours de révision devra se mettre en compatibilité avec le futur SCOT de la CASC. Il en résulte que la procédure risque d'être plus longue que prévue initialement.

DÉCÈS 2021/22

STAUB Daniel, Joseph	10/11/2021 - SARRALBE	70 ans
GLOCK née BLANC Irène, Jeanne	10/11/2021 - SARRALBE	92 ans
KLEIN née PERNET Denise, Julie, Georgette	27/11/2021 - SARRALBE	97 ans
REEB Marie-Laure, Béatrice	29/11/2021 - SARREGUEMINES	57 ans
SCHWARTZ Etienne, Charles	11/12/2021 - SARREGUEMINES	93 ans
LANG Emile, Martin	16/12/2021 - SARRALBE	72 ans
FREYERMUTH Daniel, Jean, Paul	03/01/2022 - SARRALBE	57 ans
LUDMANN née OGÉ Anne, Augustine	05/01/2022 - SARRALBE	88 ans
RAPP née WILHELM Marcelline	09/01/2022 - SARRALBE	97 ans
GANTHEIL Claude, Julien, Jacques	26/01/2022 - STRASBOURG	64 ans
MILBACH André, François	10/02/2022 - SARRALBE	93 ans
LEJEUNE Jean-Marie, François	24/02/2022 - METZ	68 ans
HERBETH née RIFF Berthe, Marie, Catherine	26/02/2022 - SARRALBE	93 ans
JAECK née HANAUER Laetitia	04/03/2022 - SARRALBE	46 ans
HALLER née GACHER Yvette, Danielle, Marianne	08/03/2022 - SARREGUEMINES	73 ans
ANTHONY-GERROLDT Roger, Henri, Emile	15/03/2022 - FENETRANGE	89 ans
HURGARGOWITSCH née TAMI Jeanne	20/03/2022 - SARRALBE	93 ans
WELLENREITER François	24/03/2022 - SARRALBE	89 ans
BERNARD Jean, Audriche	13/04/2022 - SARREGUEMINES	82 ans
WILHELM née WINTERSTEIN Marie, Rose	19/04/2022 - SARREGUEMINES	78 ans
SINGER Yves, Marie, Gérald	19/04/2022 - SARREGUEMINES	54 ans
WAGNER née STROHMANN Erica	19/04/2022 - SARREGUEMINES	89 ans
SUTTER Gérard	14/05/2022 - SARREGUEMINES	74 ans
BRABAND Jean-Claude	15/05/2022 - SARRALBE	73 ans
JEANNOT René	19/05/2022 - METZ	76 ans
PAYDAS née FIDAN Emine	10/06/2022 - GÖRDES (Turquie)	66 ans
QUIRIN née PIERRE Marie, Anna	11/06/2022 - SARREGUEMINES	86 ans
MOHR Gérard, Henri	12/06/2022 - SARRALBE	74 ans
RISSE née KLOPP Simone, Renée, Alice	30/06/2022 - SARRALBE	93 ans
MEICHEL née BLANC Marie, Caroline	11/07/2022 - BITCHE	98 ans
BAUER Yves, Erwin	12/07/2022 - SARRALBE	74 ans
DUC Jean-René	13/07/2022 - SARREGUEMINES	68 ans
HOCH Hildegarde	19/07/2022 - SARRALBE	87 ans
GOTTWALLES Marcel, Edouard	20/07/2022 - SARRALBE	88 ans
LOHSTAETTER née BECK Irmina, Catherine, Anna	20/07/2022 - PUTTELANGE-AUX-LACS	90 ans
MOUZARD Raimond	03/08/2022 - SARREGUEMINES	96 ans
BERNARD Etienne	29/08/2022 - SARRALBE	74 ans
MUNSCH Alfred, Georges, René	29/08/2022 - SARREGUEMINES	68 ans
SCHOULLER Emile	30/08/2022 - SARREGUEMINES	89 ans
FRENTZEL Jean-Paul	08/09/2022 - SARREGUEMINES	66 ans
SALZMANN Paul, Gaston	23/09/2022 - SARREGUEMINES	85 ans
KNADEN née HENNARD Louise, Adrienne	25/09/2022 - SARREGUEMINES	98 ans
KOENIG Alexis	05/10/2022 - VANDOEUVRE-LES-NANCY	28 ans
SIEBERT Fernand, Eugène, Marie	07/10/2022 - SARRALBE	64 ans
PORT Auguste, Joseph	14/10/2022 - SARRALBE	93 ans
MULLER Roger, Gaston	17/10/2022 - SARREGUEMINES	71 ans
SCHMITT Raymond, Antoine	27/10/2022 - SARREGUEMINES	87 ans
HENNARD née BARBICHE Delphine, Claire	27/10/2022 - SARREGUEMINES	93 ans
JANSEM née KREMPFF Léonie, Célestine	02/11/2022 - SARRALBE	84 ans
HEYDEL Alcide, Jean, Gérard	02/11/2022 - SARREGUEMINES	82 ans
HURGARGOWITSCH Robert	03/11/2022 - SARRALBE	91 ans

NAISSANCES en 2022

MATHIA	Maël	28/10/2021	à FORBACH
NESPOLA TOLLE	Sandro, André, Raffaella	12/11/2021	à SARREGUEMINES
SCHEIDECKER	Paul	15/01/2022	à SAINT-AVOLD
DENIZ	Pelin, Nazli	10/02/2022	à SARREGUEMINES
WERQUET	Jodie	04/03/2022	à SARREGUEMINES
SERGEEV	David	05/04/2022	à SARREGUEMINES
CICCIA	Flavio	15/05/2022	à SARREGUEMINES
CLEMENT GORDIEN	Aronn	03/06/2022	à FORBACH
KELLER	Mia, Diane	26/06/2022	à SARREGUEMINES
MULLER	Nael, Ludovic	01/05/2022	à SAINT-AVOLD
WINTERSTEIN RIFF	Lou	27/08/2022	à SAINT-AVOLD
SURAL	Nisa	07/09/2022	à SARREGUEMINES
HAAG	Weden	02/10/2022	à SARREGUEMINES

MARIAGES en 2022

FISCHER Manuel, Norbert - CHACON Janett	27 novembre 2021
KLEIN Thomas, François - JAECK Amélie	28 mai 2022
SCHMELZER Jamie, Nicolas - NIEDERLENDER Déborah	28 mai 2022
SOMMER Bruno - JOHANN Samantha	28 mai 2022
BLONDY Mathieu - HEMMERT Océane	10 juin 2022
MEYER Eric, Gilbert - MATTA Sophia, Léone	17 juin 2022
SOLT Julien - HELLERINGER Virginie, Joséphine, Yvette	25 juin 2022
PIROTH Laurie-Anne, Marie, Francine - GAERTNER Gaëtan	02 juillet 2022
SIERACKI Julien - HUGENEL Claire, Daisy, Audrey	02 juillet 2022
ISEL Nicolas, Matthieu, Jonathan - LACZKO Justine	02 juillet 2022
SCHMITT Aurélie, Sabine - GABRIEL Arnaud, Roger, Bertrand	09 juillet 2022
WEIMER Kathleen, Evelyne, Nadège - WILZIUS Germain	16 juillet 2002
HENRY Chantal, Claude - RENARD Vincent, Patrice	16 juillet 2022
FATH Kevin - RICHARD Julie, Béatrice	30 juillet 2022
JACKSON Maria-Pina - MARSALA Cédric	20 août 2022
BRENNSTUHL Cynthia, Audrey - FEUERSTOSS Joeffrey, Renaud, Denis, Joseph	27 août 2022
CHEN Aijia - HUGENEL Benoît, Jean	03 septembre 2022
STAUB Pascal, Paul, Alois - PHILIPPE Evelyne, Paulette, Madeleine	24 septembre 2022
JAECK Pauline, Anne, Nadine - EPP Mélissa	15 octobre 2022

Joyeux Noël
Bonne Année
2023

